


GAUDEO



38

C

not in Rich

nil^r M/s,

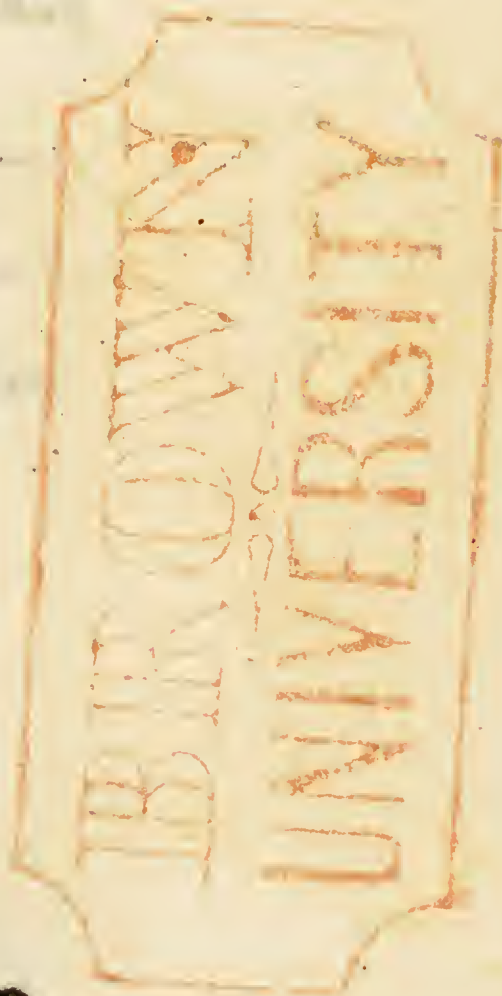
B. of Marion

LETTRES
D'UN FRANÇOIS
A
UN HOLLANDOIS,

Au sujet des DIFFERENDS survenus entre la France & la Grande-Bretagne,

Touchant leurs Possessions respectives dans l'Amérique Septentrionale.





MDCCLV.



LETTRES
D'UN FRANÇOIS
A
UN HOLLANDOIS,

Au sujet des ***DIFFERENDS*** *survenus entre la France & la Grande-Bretagne,*

Touchant leurs Possessions respectives dans l'Amérique Septentrionale.

LETTRE PREMIERE.

Tros Tyriusve mihi nullo discrimine agetur.

VIRG.

MONSIEUR,

Si les différends qui s'élevent entre des particuliers, deviennent quelquefois assez intéressans pour exciter

la curiosité du public, vous pouvez croire qu'elle est encore plus puissamment réveillée par ceux qui divisent les Nations entieres. Dans ces secousses que les querelles des Rois & des Grands donnent aux Empires, le sort des particuliers se trouve intéressé, leur fortune demeure flottante parmi cette diversité infinie d'événemens qui changent la face des Etats. Deux puissantes Nations, la France & l'Angleterre, sont prêtes à balancer les hazards d'une guerre longue, cruelle & féconde en crimes, pour soutenir leurs prétentions réciproques sur les limites de leurs possessions dans l'Amérique Septentrionale. Toute l'Europe a les yeux ouverts sur ce grand événement; & il est à craindre qu'elle-même ne soit ébranlée par le choc de deux Puissances, dont chacune met tant de dégrés de force dans sa balance. La même fatalité qui les rendit voisines dans l'ancien Monde, s'est plû à les raprocher encore dans le nouveau, pour les mettre sans cesse aux prises l'une contre l'autre, & tenir en haleine cette haine immortelle

qui les a toujours diviſées. Il eſt bien triſte que ces deux vers d'un Poëte célébre ſoient ſi vrais dans leur application à ces deux Nations :

Les flambeaux de la Haine entre nous allumés
Jamais des mains du tems ne ſeront conſumés.

Les François & les Anglois, partout répandus, ont partout communiqué à ce qui les approche, la chaleur de leurs mouvemens. Leurs querelles ſont devenues l'entretien de toute l'Europe ; & comme dans les diſcours relatifs aux affaires préſentes c'eſt la paſſion qui parle, vous jugez bien, Mr, qu'on donne toujours raiſon à la Nation qu'on aime, & tort à celle qu'on ſe croit obligé de haïr. Cette maniere de décider, qui régle le droit des Nations ſur l'amour ou la haine qu'on leur porte, quoique très-vicieuſe en elle-même, eſt cependant celle qui ſe trouve le plus dans la bouche de nos politiques de Caffés. J'ai entendu juſqu'ici bien des gens raiſonner ſur les conteſtations préſentes ; mais dans tous leurs diſcours je n'ai vu que la forte envie qu'ils avoient,

que le parti qu'ils ont épousé, et le bon droit de son côté, & non les raisons qui le prouvent.

L'Anglois a été l'aggresseur par ses écrits ainsi que par ses armes. Une foule d'écrits, sortis de la presse de Londres, ont été semés dans le public, pour appuyer les prétentions de la Nation Angloise. Si la violence du style caractérise l'éloquence, on peut dire qu'elle ne parut jamais avec plus d'éclat que dans les écrits faits par les Anglois, au sujet des limites de l'Acadie. Jamais, en effet, on invectiva contre la France avec tant de véhémence, de chaleur & d'impétuosité. Il semble même que les Anglois aient oublié tous les égards, que la haîne pour une Nation, quelque violente qu'on la suppose, n'autorise jamais à violer.

Pendant que Londres se remplissoit d'écrits, qui de-là comme de leur centre, alloient réveiller dans le reste de la Nation cette haine qui lui est si naturelle contre la France, Paris n'opposoit à tant de Philippiques mordantes qu'un silence, que bien des per-

sonnes ont pris pour un aveu de son impuissance à soutenir ses prétentions. Ce que les gens sensés en ont conclu, c'est que la haine des François est moins ardente, moins active, moins impétueuse, que celle de leurs fiers rivaux. D'ailleurs tranquilles sur la foi des Traités, devant qui les Nations doivent baisser un front docile, les François laissent à ceux qui tiennent en main les rênes du gouvernement, le soin de défendre par des écrits pleins de force & de dignité les droits de la Nation. Mais en Angleterre tout citoyen est politique né : c'est une suite de la nature du gouvernement, qui permet à chacun de dire ce qu'il pense, & d'écrire tout ce que les Loix ne lui ont pas défendu de dire ou d'écrire expressément. Londres est inondé de papiers publics, où le premier venu parle de politique, pése les intérêts des Nations, s'amuse à calculer des événemens, qui, vû la nature des choses & le caprice de la fortune, c'est-à-dire, des hommes, ne sont guéres soumis au calcul. Ces papiers que l'Etat ne permet, que parce qu'il

eſt néceſſaire que les particuliers raiſonnent ; mais qu'il mépriſe comme les productions informes de gens, qui n'ont, pour la plûpart, d'autre talent pour écrire que la licence de le faire, ſont les mémoires d'après leſquels bien des perſonnes ont décidé que les François donnent atteinte au Traité d'Utrecht. Il eſt certainement indifférent au Gouvernement Anglois, que les particuliers raiſonnent bien ou mal ; il ſuffit qu'ils raiſonnent : de-là ſort la liberté qui garantit les effets de ces mauvais raiſonnemens : mais il ne l'eſt pas également pour tout honnête homme qui aime la Vérité, d'être entraîné par les mauvais raiſonnemens de ces particuliers dans des erreurs, qui taxent d'infidélité à ſes engagemens, la Nation même qui les reſpecte davantage.

Quoique je n'euſſe encore rien lû en faveur de la France, je tenois cependant à elle par cette raiſon bien capable de balancer dans mon eſprit toutes celles que j'avois lues dans les Ouvrages Anglois. Quoi, me diſois-je à moi-même, la France, toujours ſage

dans ses démarches, & si renommée pour sa politique, auroit-t-elle formé le dessein avec des forces maritimes si inférieures à celles de l'Angleterre, d'envahir en Amérique sur sa rivale des possessions qui ne lui appartiennent pas? La France connoît-elle donc si peu l'Angleterre, pour s'imaginer qu'elle pourra impunément diminuer le commerce de cette nouvelle Carthage, en resserrant sa domination dans le nouveau Monde? Ignore-t-elle enfin, cette France, que c'est blesser l'Angleterre dans l'endroit le plus sensible & le plus délicat, que de fermer les canaux que s'ouvre tous les jours son commerce? J'inférois delà que tous les combats de la France sur l'Ohio n'étoient point des actes d'hostilité, mais une défense juste & légitime de ses droits contre une Puissance ambitieuse qui fondoit les siens sur la force. Ce qui n'étoit pour moi, Mr, qu'une simple conjecture, tandis que j'ignorois les raisons que la France alléguoit pour sa défense, s'est converti pour moi en évidence, depuis que j'ai lu les mémoires des Com-

miſſaires des deux Nations. Le hazard a fait tomber entre mes mains un exemplaire de l'édition du Louvre, qui contient en 3 vol. in-4°, les Mémoires communiqués de part & d'autre, au ſujet des limites de l'Acadie, & de l'Ile de Ste Lucie, avec les piéces juſtificatives qui ſervent de fondement à ces Mémoires. J'y ai admiré une éloquence ſimple & noble; calme & tranquille, qui tire toute ſa force des raiſons qu'on y manie avec beaucoup de dextérité. Les tours artificieux, les invectives ſanglantes, & tous ces grands mouvemens, que les eſprits mélancoliques prennent quelquefois pour de l'éloquence, ne doivent point ſe trouver dans les écrits de ces hommes publics, qui ſont les organes des Nations, dont ils défendent les droits & les intérêts politiques.

Vous concevez, Mr, que s'il y a de la foibleſſe dans les Mémoires d'une des deux Nations, on ne ſauroit en accuſer la médiocrité d'eſprit de ceux qui les ont travaillés. Il eſt naturel qu'une Nation, pour ſoutenir ſes droits, choiſiſſe des perſonnes du pre-

mier mérite. Cette foiblesse ne pourra donc être que l'effet d'un droit injuste, que l'intérêt politique aura voulu fortifier des raisons les plus spécieuses & les plus éblouissantes.

Quoique les Mémoires des deux Nations déployent ce que la raison a de plus fort, de plus persuasif & de plus insinuant ; quoiqu'ils offrent le combat de tous les talens de l'esprit & de toutes les ressources de l'éloquence, contre tous les talens de l'esprit & toutes les ressources de l'éloquence, cependant il a été nécessaire que le bon droit fît pencher la balance de son côté. Je crains bien, Mr, que votre prévention pour les Anglois ne m'accuse d'en avoir pour les François, si je vous dis que les François, du côté des raisons, ont autant de force & d'ascendant sur les Anglois, qne vous prétendez que ceux-ci en ont sur les autres, du côté du nombre des vaisseaux. Un coup d'œil jetté sur les Mémoires des deux Nations me justifiera dans votre esprit, d'un reproche si peu mérité, & forcera tous les préjugés contraires. Je suis homme

avant que d'être d'aucune nation ; & la raiſon qui doit ſervir de flambeau à tout homme dans ſes raiſonnemens, m'a appris à franchir les barriéres imaginaires qui ſéparent les peuples, & à embraſſer, à l'exemple de l'Etre ſouverain qui les a créées, tout le genre humain dans ma bienveillance.

Pénétré de cette maxime du droit naturel, j'ai lu avec toute l'attention dont je ſuis capable, les Mémoires des deux Nations. J'ai oſé tenir la balance entre des combattans ſi reſpectables. J'ai vu ſes bras s'élever ou s'abaiſſer en raiſon des poids dont ils étoient chargés. Après quelques légéres oſcillations, elle a penché du côté des François, & je me ſuis ſouvenu alors que je l'étois. Il m'a paru que les Commiſſaires François préviennent toutes les difficultés qu'on pouvoit leur faire ; qu'ils ſuivent pied à pied les Commiſſaires Anglois dans les vaſtes détours du labyrinthe où ils cherchent à les égarer ; qu'ils les ramenent conſtamment aux termes du Traité d'Utrecht ; que leur commentaire en eſt ſimple, clair & précis ;

que les Traités de S. Germain & de Bréda ne sauroient appuyer les prétentions Angloises sur la fixation des limites de l'Acadie ; qu'ils font sans-cesse sortir de la poussiére où il est enseveli, le droit qu'ont les François sur les Pays qui leur sont aujourd'hui contestés par les Anglois.

Sur le simple énoncé des raisons que présentent les mémoires des deux Nations, il n'y a personne, à moins que le bandeau de la prévention ne soit sur ses yeux, qui ne convienne que les Anglois sont eux-mêmes les infracteurs du Traité d'Utrecht. Mais est-ce un sujet de se persuader qu'une telle proposition n'effarouchera point les esprits ? Non ; c'en est un autre contraire très-légitime de craindre, qu'elle ne produise cette impression sur le plus grand nombre. Ils subsistent encore ces sentimens de jalousie, qu'alluma dans toute l'Europe cet éclat de gloire & de grandeur, que Louis XIV répandit sur son régne durant le cours heureux de ses victoires. Elle vit encore au fond des cœurs ulcérés cette haine implacable, dont les remplit

tous la persécution qui s'alluma dans la France contre les Réformés. Le temps n'a point encore miné, ni fait écrouler sous ses fondemens, ce fantôme de Monarchie Universelle, dont une adroite politique sut effrayer les Nations, au point de réunir toutes leurs forces contre la France. Nourris dans une vieille haine contre la France, qui semble avoir pris de nouvelles forces avec le tems qui auroit dû l'affoiblir; combien d'esprits, Mr, se fermeront aux raisons qui assûrent aux François leurs droits, par cela seul qu'elles leur seront favorables? Il n'y a que des têtes de la meilleure trempe, qui puissent aller à travers les préventions injustes de la haine, jusqu'à la Vérité même; & ces têtes-là sont, vous le savez, extrêmement rares.

La Religion pour les uns, l'ambition pour les autres, semblent avoir été, dans tous les tems, le moment critique du bon sens & de la probité d'une infinité de personnes, qui n'ont eu autrefois, & n'auront encore aujourd'hui, d'autre raison pour condamner les François comme perturba-

teurs du repos public, & violateurs des Traités, ſinon qu'ils penſent différemment qu'elles, en fait de Religion, ou qu'ils travaillent conſtamment à effectuer leur projet de la Monarchie Univervelle. Il eſt vrai que les François ſont Catholiques-Romains : mais qu'a de commun leur Religion avec les différends ſurvenus entr'eux & les Anglois, au ſujet des limites de l'Acadie ? Fuſſent-ils cent fois plus hérétiques, que ne le croyent les Proteſtans, le droit des Anglois n'en ſeroit pas pour cela mieux établi vis-à-vis d'eux.

Pour juger ici ſainement de quel côté eſt le véritable droit, il faut, Mr, être capable de dire ou d'entendre dire ſans adouciſſement, que les Anglois ſont d'injuſtes aggreſſeurs, s'il eſt vrai qu'ils le ſoient ; il faut avoir la hardieſſe de croire que les François peuvent valoir les Anglois ; il faut pouvoir digérer qu'on les compare les uns aux autres, grand & prodigieux effort de raiſon ! A en croire certaines perſonnes, qui n'aiment tant les Anglois que parce qu'elles haïſſent extrê-

mement les François ; les Anglois ſont paîtris d'un autre limon que le reſte des Mortels : ce ſont des demi-Dieux. il eſt bien étonnant que l'amour-propre n'ait pas ſauvé l'indécence d'un raiſonnement ſi ridicule à ce tas de perſonnes, qui en ſont le bruyant écho.

On a répété dans mille Ecrits divers, que la France, à l'ombre des jalouſies qu'elle ſema autrefois contre la Maiſon d'Autriche, étoit enfin parvenue à établir ſa propre grandeur ſur les débris de celle de ſa rivale ; qu'après l'avoir arrêtée dans ſes projets ambitieux, elle s'étoit miſe elle-même à ſa place ; qu'à ſon exemple elle avoit formé & conduit le projet d'une Monarchie Univerſelle. Je n'examine point ce qu'il peut y avoir de vrai dans une accuſation, a laquelle les craintes qu'inſpiroit alors la trop grande puiſſance de Louis XIV donnerent peut-être naiſſance plutôt que des raiſons juſtes & légitimes. Mais les raiſons qu'on fit alors valoir contre la France, comme tendant à donner la loi à toute l'Europe, ne pour-

roient-elles point avoir, dans le tems présent, une juste application à la conduite de l'Angleterre ? Ne pourroit-elle point, à l'ombre des jalousies qu'elle a semées à son tour contre la France, aspirer elle-même à cette domination universelle, dont elle a tant de fois rejetté le projet ambitieux sur sa rivale ? Forte de la haine qu'elle a fomentée chez ses Alliés contre la France, ne pourroit-elle point endormir leurs intérêts politiques, épaissir de plus en plus le voile qui les aveugle; creuser sous leurs pas l'abîme, où sa sourde ambition, s'ils ne se réveillent bientôt, pourra les précipiter un jour ? A Dieu ne plaise que s'accomplisse la prophétie d'un Ministre de la Reine Anne, qui avoit coutume de dire : *un tems viendra, où l'on n'osera tirer en Europe un coup de canon, sans la permission de l'Angleterre.* Les saillies d'une tyrranie naissante ne se trouvent que trop dans la bouche des Anglois. Si l'étendue de leur pouvoir ne les a pas rendu encore des tyrans, du moins ils en affectent déja le langage.

Si les François n'avoient pour eux que leur bon droit, & que les Anglois ne violassent qu'à leur égard le droit sacré des Gens, je doute, Mr, que leurs raisons, toutes solides qu'elles me paroissent, produisissent l'effet qu'elles doivent naturellement produire, & qu'elles fussent capables de balancer les raisons toujours plus fortes, qu'oppose souvent à la justice l'intérêt politique. Mais l'injustice des Anglois se fait sentir à d'autres qu'aux François. J'ai surpris dans mille occasions les plaintes, qui échappent à plusieurs Négocians Hollandois, à travers cette prédilection marquée qu'ils ont pour l'Angleterre. Vous-même, Mr, combien de fois n'avez-vous pas accusé d'injustice leurs loix, qui sont si rigides à l'égard du Commerce & de la Navigation qu'on fait chez eux, qu'ils semblent ne négocier avec les Hollandois leurs plus intimes Alliés, que comme ils feroient avec des ennemis! Je me flatte que cette raison, tirée de l'intérêt nationnal, vous ouvrira les yeux ainsi qu'à plusieurs de vos compatriotes, sur la force de celles dont

les Commiſſaires François dans leurs Mémoires appuyent leur défenſe. Comme ces Mémoires, par l'édition que j'apprends qui s'en fait actuellement à Amſterdam, ſe trouveront bientôt entre les mains de tout le monde, vous verrez dans leur ſource même les raiſons qu'ils contiennent. Je ne pourrois rien en détacher, ſans les affoiblir. C'eſt dans toute leur étendue qu'il faut les lire, pour en ſentir toute la force. D'ailleurs elles ſont ſi abondantes, ſi multipliées, qu'elles ne laiſſent rien à ajoûter à ceux qui voudroient le faire.

Mais ce que les Commiſſaires François n'ont point fait, ce qu'ils n'ont point dû faire, parce qu'il n'eſt pas toujours convenable de faire ſentir à la Nation, avec qui l'on traite, l'étendue de ſes injuſtices; ce qui donnera à leurs raiſons une force qu'elles n'ont pû recevoir de la circonſpection, que leur impoſoit leur qualité de Négociateurs chargés des affaires de leur Nation; je le ferai avec vous, moi, comme ſimple particulier, qui n'a ici d'autres intérêts à ménager que ceux

de la Vérité. Je vous retracerai, Mr, une partie des injuſtices, dont les Anglois ſont coupables à l'égard même de ceux auxquels ils ſemblent ne s'être liés que pour mieux les perdre ; je démaſquerai le myſtére de leur politique ; j'en percerai les ſombres profondeurs ; je ſuivrai la trace de leurs pas dans les routes obliques qu'ils ſe ſont frayées ; je porterai la lumiere ſur les ombres dans leſquelles ils enveloppent ce ſiſtême d'élevation qu'ils n'ont jamais perdu de vue, auquel ils rapportent tout : Alliances, émotions populaires, Guerres étrangéres ; j'expoſerai les principes du droit arbitraire des Gens qu'ils ſe ſont faits, & en conſéquence deſquels ils dirigent toutes leurs démarches ; je frapperai principalement ſur cette Souveraineté des Mers, qu'ils s'arrogent, au mépris de la Nature, qui a voulu qu'elles demeuraſſent toujours dans la Communauté primitive des choſes. Ce tableau, dont certains faits éclatans formeront les principaux traits, vous indignera, Mr, contre une Nation à qui la force tient lieu de toute juſtice

dans ſes procédés violens contre tous ceux qui travaillent à étendre les branches de leur Commerce. Peut-être temperera-t-il l'ardeur de ces hommes, qu'une impulſion machinale, plutôt que la raiſon, a attachés aux intérêts de l'Angleterre.

La France a-t-elle droit de faire la Guerre, pour retenir les pays, que l'Angleterre prétend avoir été uſurpés ſur elle, contre la foi du Traité d'Utrecht? Pour réſoudre cette queſtion, il ne faut qu'être initié dans la Juriſprudence, & qu'être inſtruit des raiſons que fait valoir chaque Nation pour ſa défenſe, pour les accommoder aux principes de cette ſcience. Les Mémoires des Commiſſaires tant Anglois que François, ſont les piéces du grand Procès qui intrigue ſi fort aujourd'hui l'Europe. Ce que l'épée des Souverains n'a pas encore décidé, chaque particulier peut le faire par les principes du Droit des Gens.

La France, quoiqu'autoriſée à prendre les armes pour venger ſes droits bleſſés, peut-elle en bonne politique le faire? A-t-elle des forces maritimes

ſuffiſantes pour faire parler ſon droit? Cette queſtion là, Mr, ne doit être réſolue que par la Cour de Verſailles, ſeule capable de connoître ſes forces reſpectives, celles de ſes ennemis, leurs reſſources mutuelles dans les alliances qu'ils ont contractées. Il me conviendroit très-peu de peſer dans une balance que les Politiques ſeuls ont droit de toucher, les forces des deux Nations. La ſuite des événemens nous apprendra de quel côté s'eſt trouvée la meilleure politique, la ſageſſe des entrepriſes les mieux concertées, le meilleur emploi des forces, les reſſources les plus abondantes & les mieux ménagées, la plus grande capacité dans les opérations maritimes & militaires. Toutes ces choſes ſont encore cachées pour nous dans la nuit des tems. C'eſt aux événemens à les en tirer, & non aux conjectures frivoles de certains Politiques, qui du ſombre réduit, où les retient leur obſcurité, gouvernent l'Univers où ils meurent de faim, & devinent toujours ce qui n'arrive jamais.

LETTRE SECONDE.

Et penitùs toto divisos orbe Britannos.
VIRG.

MONSIEUR,

Ce que le Poëte Latin a dit des anciens Bretons, qu'ils étoient divisés d'avec tout l'Univers par la mer qui les environne, est encore plus vrai de la division que la politique a mise entre les Bretons modernes & les autres Peuples. Plus on étudie le génie & le caractére de la Nation Angloise, plus il semble qu'on soit en droit de ne la point regarder comme faisant partie de cette République universelle, qui embrasse dans son sein toutes les Nations. Au lieu d'adopter cette maxime du vieillard de Terence: *Je suis homme; & rien de ce qui touche l'humanité ne m'est étranger*, ils ont substitué celle-ci plus conforme à leur politique, *je suis Anglois; &*

tout ce qui ne l'est pas est pour moi comme s'il n'existoit pas. Cette indifférence pour les autres Nations a naturellement fortifié leur attachement pour la leur ; & à force d'être de mauvais citoyens dans la République universelle, , ils sont devenus d'excellens patriotes. Cette qualité sans-doute seroit bien plus louable, si elle n'endommageoit point par son excès l'affection que tout citoyen du Monde doit nourrir en soi pour les autres Nations, & qu'elle n'anéantît point la grandeur & l'énergie de ces sentimens nobles & généreux, qui dilatant le cœur y renferment tout le genre humain. Je voudrois que les Anglois se souvinssent qu'ils sont hommes, avant que de se souvenir qu'ils sont Anglois ; je voudrois qu'ils fissent ceder à l'intérêt du Monde celui de leur nation. Elle n'est cette Nation dans l'Univers que ce qu'eux-mêmes en particulier sont dans son sein. Comme donc ils ne pourroient que haïr & détester tout particulier qui sacrifieroit à ses intérêts personnels ceux de toute sa

Nation

Nation, ils doivent croire qu'ils exciteront contr'eux dans les autres Nations les mêmes ſentimens de haine & d'indignation, après que le tems aura fait tomber de leurs yeux le voile qui les aveugle aujourd'hui ſur ces ſentimens intéreſſés qui concentrent l'Angleterre entiere dans elle-même, & mettent entr'elle & le reſte de l'Univers comme un mur de diviſion.

La Patrie eſt l'idole, à laquelle les Anglois ſacrifient tous les ſentimens que la voix de la nature, s'ils pouvoient l'entendre, leur dicte envers leurs ſemblables. Leur amour pour elle les a deſſechés juſques dans leur ſource. Moins cet amour leur en laiſſe pour ce qui n'eſt pas Anglois, plus il acquiert lui-même de force, & leur fait faire de grandes choſes pour la Patrie.

C'eſt un beau ſpectacle de voir réunir tous les efforts d'une Nation, qui tendent à l'élever de plus en plus, & à lui donner ſur toutes les autres une ſupériorité qui flate ſon ambition. Ce ſpectacle ſi beau, ſi

digne de l'homme, nous eſt donné par l'Angleterre. Oui, Mr, ſi l'on excepte peut-être les Romains, je ne crois pas qu'il y ait eu dans tout l'univers aucune Nation, où l'émulation, l'amour de la patrie, ayent fait pour elle tant & de ſi grandes choſes. Tous les reſſorts du Gouvernement y ſont ſans-ceſſe tendus. Tous les citoyens ſont attentifs à maintenir contre les Puiſſances étrangeres la fortune & la gloire de l'Etat. Tous les citoyens ſemblent occupés de la choſe publique, chacun, ſuivant ſa capacité; chaque jour enfante des Ouvrages ſur toutes les matieres publiques. Combien d'artiſans mêmes ſe ſont élevés à la qualité d'auteurs, à qui le zéle pour leur Nation a tenu lieu de génie, & leur a fait écrire, mal ſans-doute, mais de bonnes choſes ſur les métiers qu'ils exercent avec intelligence! Prenez, Mr, la peine de relire l'excellent ouvrage qui a pour titre *Avantages & déſavantages de la Grande-Bretagne*, &c; vous y trouverez une liſte d'un grand nombre de citoyens, qu'enflamma

l'amour de la patrie, & qui ſacrifiérent leurs fortunes à l'encouragement de l'Agriculture, à la perfection des Manufactures, à la propagation du Commerce.

C'eſt une hiſtoire bien intéreſſante pour l'humanité, que celles des actions particuliéres ou l'amour du bien public s'eſt peint. Cette hiſtoire, Mr. eſt celle de l'Angleterre, ſur-tout depuis l'heureuſe époque, où dans des mers de ſang elle noya l'idole du Pouvoir deſpotique. Au récit de ces actions, que la Nation a conſacrées tant de fois par ſes éloges, qu'elle a récompenſées par des ſtatues & d'autres monumens publics, qui ſont devenues l'entretien éternel de tous les particuliers, qui rempliſſent les livres dans leſquels on apprend à lire à la jeuneſſe; il n'y a point d'Anglois qui n'entre dans une eſpéce de fureur, pour mériter à ſon tour par des actions ſemblables l'amour & l'eſtime de ſa patrie; il n'y a point d'Anglois, qui ne verſe des larmes, lorſqu'il ne peut former pour elle que des vœux impuiſſans.

Le renoncement à ſoi-même, qui eſt toujours une choſe très-pénible, la préférence continuelle de l'intérêt public au ſien propre, qui n'eſt point diſtingué de l'amour des loix & de la patrie, ſont, pour ainſi dire, le fond d'une ame Angloiſe. Ces qualités, en même tems qu'elles ont porté ſi loin la grandeur & la puiſſance de l'Angleterre, leur ont mérité chez les autres Nations une conſidération d'autant plus grande, qu'il eſt plus rare d'y trouver des citoyens auſſi parfaitement dévoués aux intérêts publics. On s'eſt inſenſiblement accoutumé à n'enviſager les Anglois que par ce côté brillant; & on n'a pas fait attention que ces vertus, auxquelles ils s'exercent, ſont fatales à l'Univers. Ils ont fait au monde la même illuſion que lui firent autrefois les anciens Romains; ils ont ſurpris ſon amour, ſon admiration pour des vertus qui lui raviront peut-être un jour ſa liberté. Car enfin ce dévouement qu'ils jurent à leur patrie, & qui nous charme ſi fort en eux, n'eſt que la déclaration

d'une haine mortelle contre toutes les Nations, qu'ils voudroient aſſervir & rendre tributaires de leur commerce. Ils s'aiment trop eux-mêmes pour aimer les autres. Leur amour de la patrie me paroît moins une vertu, qu'un outrage fait à l'humanité. Croyez moi, Mr; cet eſprit qui porte les Anglois au bien gé-réral de leur Nation, nous en avoit d'abord impoſé. En l'approfondiſſant juſques dans ſes replis les plus cachés, on y trouve le germe de toutes ſortes d'injuſtices.

Les Anglois aiment à ſe comparer aux anciens Romains, autant qu'ils peuvent; & peut-être n'ont ils pas tort. Mais, en le faiſant, ils ſe condamnent eux mêmes. Savent-ils que ces Romains, le premier peuple conquérant, fut auſſi le plus injuſte de tous? L'Hiſtoire des conquêtes de Rome, qu'eſt-elle autre choſe que l'Hiſtoire de ſes injuſtices envers les Rois & les Nations, qu'elle ſubjugua inſenſiblement, ſous couleur de les protéger & de les défendre? L'équité avec laquelle cette

fiére Maîtresse du Monde gouvernoit les peuples subjugués, n'effaçoit point l'injustice de ses conquêtes. La force qu'elle avoit, devoit être employée à conserver son bien, & non pas à usurper celui d'autrui. L'admiration que nous inspirent pour elles les conquêtes rapides, par lesquelles elle enchaîna sous ses loix tout l'univers, & qui depuis tant de siécles ont le droit d'en imposer à notre foible imagination, ne sauroit préscrire contre la raison qui les condamne, & qui ne voit en elles que d'illustres injustices.

On croit faire beaucoup, Mr, que de se dépouiller de cet intérêt personnel qui nous attache à nous-mêmes. L'on ne s'imagine pas, qu'il puisse y avoir de l'excès dans l'amour de la patrie, cette passion d'une espéce héroïque : mais on se trompe; poussé trop loin, l'amour de la patrie trouble par son excès toute l'économie des inclinations sociales par rapport aux autres Nations, qui ont droit à notre tendresse. La Religion même, cette autre passion

peut-être encore plus héroïque, ſeroit trop énergique en celui qu'une contemplation immodérée des choſes céleſtes, qu'une intempérance d'extaſe refroidiroit ſur les offices de la vie civile & les devoirs de la ſociété. La vertu ceſſe d'être vertu, lorſqu'elle n'eſt pas retenue dans de certaines bornes. C'eſt en prenant conſeil de la raiſon, qui ne conſeille jamais les extrêmes, qu'elle reçoit ſon véritable luſtre, & qu'elle ne tombe point dans des excès dangereux. La raiſon veut qu'on rende à ſa patrie & à la république univerſelle des Nations, dont elle n'eſt qu'une petite partie, tout ce qu'on leur doit, ſans remplir une de ces obligations au préjudice d'une autre. Elle ſait les concilier entr'elles par une ſubordination ſage & meſurée.

Il y a, Mr, dans la politique, comme dans la religion, une certaine fougue de zéle, & je ne ſais quel entouſiaſme, qui nous expoſe ſouvent à commettre de grandes injuſtices. Les Anglois ſe vantent d'avoir ſû s'en délivrer quant à la re-

ligion : mais il eſt bien déterminé qu'ils ne l'ont pas fait quant aux intérêts de la Nation. Ils ſe montrent auſſi injuſtes dans les moyens qu'ils prennent pour élever leur Nation (permettez cette expreſſion qui ne ſera que trop juſtifiée dans la ſuite par des faits) qu'ils prétendent que les Catholiques le ſont dans leur zéle pour étendre leur religion. Ils détruiſent auſſi volontiers par le fer tout ce qu'ils rencontrent dans leur chemin qui n'eſt pas Anglois, & qui s'oppoſe à leur commerce, que l'eſprit d'intolérance & de fureur chez les Mahométants, détruit par le fer tout ce qui n'eſt pas Muſulman.

Je me ſuis étonné bien des fois, Mr, de voir que les Anglois, qui craindroient d'être injuſtes envers leur patrie, en ne ſacrifiant point leurs intérêts publics, craignent ſi peu de l'être envers la patrie commune, dont ils réputent pour rien les intérêts. Comment eſt-il poſſible que des gens, qui ont des principes de vertu dans tout ce qui regarde leur Nation, les oublient ſi facilement,

lorſqu'il s'agit des autres Nations?

Peut-être s'imaginent-ils qu'une injuſtice, qui a pour objet l'intérêt général d'une Nation, ceſſe d'en être une, ou du moins qu'elle ſe perd ou même s'abolit dans le grand nombre de ceux qui s'en rendent coupables : à peu près comme une goute de la teinture la plus noire s'éclipſe & diſparoît quand elle eſt mêlée & confondue dans une grande quantité d'eau. Mais 1° ni l'intérêt du bien public, ni le grand nombre de perſonnes ne peuvent légitimer ce qui eſt injuſte en ſoi; d'un autre côté le crime, à force de ſe répandre, ne ſe perd ni diminue; il ſe multiplie plutôt qu'il ne ſe partage. Il en eſt du crime comme de la matiere qu'on peut diviſer à l'infini, mais dont chaque portion a toute l'eſſence de la matiere, & renferme autant de parties qu'en avoit le tout, avant qu'on le diviſât. Le crime & la peine qui le ſuit, ſont un fardeau auſſi péſant ſur la tête de chaque individu d'une foule coupable, qu'ils le ſeroient ſur chaque particulier, qui n'auroit pas un ſeul complice.

Je vous ai entendu, Mr, déclamer une infinité de fois contre l'ambition de la France; & même je puis dire que ce préjugé, dont je n'ai pas le tems de détruire ici l'injuſtice, n'eſt pas une des moindres cauſes qui donnent tant d'activité à cette haine dont la plûpart de vos compatriotes brûlent contre cette Monarchie. Ils ſe la repréſentent continuellement avec toutes ſes forces, prête à tomber ſur la Hollande, ſoit pour l'envahir ou la ſubmerger ſous les flots, que ſon induſtrie a égarés dans l'enceinte profonde d'une multitude de canaux. Il me ſemble que les vûes pacifiques & dépouillées d'ambition, dont Louis XV a donné une preuve bien éclatante à toute l'Europe, en ne gardant rien pour lui de ce qu'avoient conquis ſes armes, devroient bien enchaîner la haine des ennemis naturels de la France, s'il eſt vrai qu'elle ne ſoit fondée que ſur ſon ambition. Cette modération inouie qu'on n'avoit pas attendue d'un Prince que la victoire avoit couronné tant de fois, & qui tant de fois comme l'Homere de Jupiter avoit envoyé

la terreur parmi ſes ennemis, devint un problême pour l'Europe, qui ne reconnut plus à ce trait la politique de la maiſon de Bourbon. Mais pour qui ce problême étoit-il inexplicable, ſi ce n'eſt pour ceux qui ſuppoſent à la France plus d'ambition qu'elle n'en a effectivement; qui prennent pour de l'ambition les deſſeins vigoureux qu'elle exécute avec autant de force que de prudence, pour ſoutenir la gloire & la dignité de ſa couronne? Otez pour un moment à la maiſon de Bourbon tous ces ſentimens ambitieux, qu'on ne lui prodigue ſi volontiers que parce qu'elle eſt une Puiſſance redoutable; & vous verrez alors que tout s'explique dans ſa conduite, & qu'elle n'eſt point ſortie de ſa route naturelle. Quoique vous en diſiez, Mr, il eſt plus naturel de ſe perſuader qu'elle n'eſt pas dévorée d'une ambition auſſi ardente qu'on le dit, que de ſuppoſer que ſon ambition ſe ſera oubliée, endormie dans la derniére guerre, dont les circonſtances favorables lui permettoient de ſe déployer dans toute ſon étendue. Mais je vous per-

mets de penser ce qu'il vous plaira de l'ambition de la maison de Bourbon ; je vous mets ici à votre aise : mais vous & vos compatriotes, n'auriez-vous donc rien à craindre de l'ambition de l'Angleterre ? êtes-vous bien sûr qu'elle n'en veuille point à vos libertés ? cette diminution de votre puissance maritime, à laquelle elle porte tous les jours de nouveaux coups, & des coups toujours mortels, & qu'elle sappe peu à peu par ses fondemens, vous paroît-elle donc y donner de moindres atteintes, que la prise de quelques-unes de vos places ? Vous n'en êtes pas là avec les François, qui vous ont rendu toutes vos places, qu'ils n'avoient occupées que pour leur propre sûreté, & uniquement dans le dessein d'arrêter ou de prévenir les dangereux effets de la protection, que la république accordoit aux troupes de la Reine de Hongrie & du Roi d'Angleterre. Le Commerce n'est-il pas l'ame de votre république ; & travailler sans cesse à le diminuer, comme vous convenez que le fait l'Angleterre, n'est-ce pas en

vouloir directement à ſa liberté, & lui témoigner la plus mauvaiſe volonté qu'on puiſſe avoir contr'elle ? Votre Commerce une fois détruit, quel autre parti vous reſtera que de rompre vos digues, & de vous enſevelir ſous les flots, qui n'aguère vous rendoient ſi puiſſans ?

C'eſt une choſe bien funeſte que l'ambition des Monarques, mais pourtant beaucoup moins que celle d'un peuple qui eſt lui-même ſon ſouverain. Comme le peuple ne meurt point, il n'y a pas un moment de perdu pour l'ambition. Il ſuit conſtamment ſon projet ; il n'eſt arrêté par aucuns obſtacles ; pour en triompher il s'arme de conſtance & de valeur, vertus convenables à ſa ſituation ; & ſes vertus ſe confondent chez lui avec l'amour de ſoi-même, de ſa famille, de ſa patrie, & de tout ce qu'il y a de plus cher parmi les hommes. Mais dans le gouvernement d'un ſeul, l'ambition ne produit point des effets ſi conſtans, ſi ſoutenus. Les Princes ont dans leur vie des périodes d'ambition ; après quoi d'autres paſſions &

l'oisiveté même succedent. D'ailleurs un Prince n'est pas immortel ; & celui qui lui succede, a souvent d'autres idées, des vertus ou des défauts mêmes qui contrarient l'ambition. Un Prince, par exemple, sera un aigle pour les affaires, sa vue perçante saisira les rapports les plus compliqués, rien n'échappera à son étendue, il verra les causes jusques dans leurs effets les plus éloignés ; tout aura été prévu de sa part, & les obstacles qu'il rencontrera dans son chemin comme les ressources qu'il employera pour les lever. Rien de ce qui est nécessaire pour réussir ne lui manquera, si ce n'est de prévoir que son caractère léger, inappliqué & volage exige de lui qu'il fasse exécuter par un autre ce qu'il a projetté. S'il employoit à s'étudier soi-même cet esprit si ardent à concevoir, digérer & ordonner un grand dessein, il s'appercevroit que son ambition n'est point assez forte pour triompher de son indolence naturelle ; que son esprit n'est point assez patient pour s'accommoder des lenteurs nécessaires pour meurir un

dessein ; qu'il est trop ami de ses plaisirs, pour les sacrifier aux dégoûts qui naissent des épines dont les affaires sont ordinairement hérissées. La force est dans son esprit, & la foiblesse dans son cœur.

Cet autre est né avec le courage le plus mâle & le plus ferme ; son audace croît par les obstacles qui se multiplient ; sa constance s'affermit par tout ce qui seroit capable de détruire celle des autres : mais parce qu'il manque de l'esprit qui imagine les ressources & fournit les moyens, son ardeur se consume en efforts impuissans. S'il pensoit aussi fortement qu'il sent vivement, il se rendroit maître des évènemens.

L'ambition n'a point à craindre ces défauts de la part d'un peuple sur qui elle domine. Ame de tout un peuple, d'un peuple roi, elle a constamment plus d'activité, de nerf, de vigueur ; elle tend plus directement à son but, elle pense plus fortement & plus en grand, elle exécute toujours ses projets, parce que le tems de les exécuter ne lui manque jamais. Mais aussi

comme l'ambition eſt toujours injuſ-te, & qu'elle l'eſt d'autant plus, qu'elle eſt animée par un plus grand nombre de reſſorts, les injuſtices d'un peuple ambitieux ſont toujours plus grandes que celles d'un Prince ambitieux.

Voyez, Mr, ce que l'ambition de Rome coûta à l'univers. Il la paya de ſa liberté. Que les Anglois ſouffrent ici un parallele d'eux avec les Romains. Autant eſt-il glorieux pour eux, autant me paroît-il juſte, & propre à faire ſentir combien ils ſont eux-mêmes dangereux.

Rome eut ſans doute des vertus. La frugalité, l'épargne & la pauvreté furent long-tems en honneur chez elle. Son opulence étoit bien plus dans ſes mœurs que dans ſes richeſſes. Le peuple qu'elle nourriſſoit dans ſes murailles, fut de tous les peuples du monde le plus fier & le plus hardi; & ſon ſénat le plus réglé dans ſes conſeils, le plus conſtant dans ſes maximes, le plus aviſé & le plus ferme dans ſes diſgraces. Jamais on n'a vu d'exemple d'une politique plus prévoyante, plus ferme & plus ſuivie;

amais il n'y eut d'aſſemblée où les
ffaires fuſſent traitées plus meure-
nent, avec plus de ſecret, avec une
lus longue prévoyance, dans un plus
rand concours, & avec un plus grand
éle pour le bien public. L'amour de
a liberté & de la patrie étoit, pour
insi dire, le fond d'une ame Romai-
ne. Des Romains il fit plus que des
hommes. Il alluma dans leurs cœurs
ces ſentimens de gloire qui les ani-
moient dans toutes leurs démarches.
Mais de même que l'excès de leur
amour pour la liberté, devint fatal
à cette même liberté en la détruiſant,
ainſi l'excès de leur amour pour la
gloire devint fatal aux Nations, qu'ils
ſubjuguérent les unes après les autres.
Equitables au commencement de leur
république, il ſembloit qu'ils vou-
loient eux-mêmes modérer leur hu-
meur guerrière, en la reſſerrant dans
des bornes que l'équité preſcrivoit.
Mais ces belles maximes ne tinrent
pas long-tems contre l'ambition, dont
le germe étoit dans leur cœur. Toutes
ces actions de grande équité & même
de grande clémence, qu'ils exerçoient

envers leurs plus grands ennemis, & que leurs Auteurs ont peintes des couleurs les plus belles, n'étoient que de grandes injuſtices, couvertes du voile de la modération, & qui étoient d'autant plus dangereuſes, qu'elles leur ſervoient de moyen pour arriver plus sûrement à leur but. La douceur de vaincre & de dominer avoit corrompu dans les Romains ce que l'équité naturelle leur avoit donné de droiture. A tant de vertus qu'ils avoient acquiſes, & qui naiſſoient de la conſtitution de leur Etat (car par ſa conſtitution l'Etat Romain étoit du tempéramment qui devoit être le plus fécond en héros); il ne manquoit que la ſeule vertu de modération, qui les auroit annoblies, & qui, en les faiſant conſpirer à leur gloire, les auroit encore rendus utiles au bonheur du monde. Mais parce que cette vertu leur manqua, l'univers n'eut, s'il eſt permis de parler ainſi, qu'à accuſer le ciel d'avoir donné aux Romains des vertus, qui lui devenoient ſi fatales, & qui étoient pour eux des inſtrumens pour commettre plus impuné-

ent de grandes injuſtices.

Suivez Rome, Monſieur, dans tout cours de ſes conquêtes, vous trou-rez par-tout l'injuſtice attachée à s pas. Quand on examine la condui-, que les Romains tinrent pour ſou-ettre tous les peuples, ſi l'on ne eut refuſer des louanges au génie de ome, qui triompha du courage dans s Gaules, du courage & de l'art dans s Grecs, & de tout cela ſoutenu de conduite la plus rafinée en triom-hant d'Annibal, on ne peut auſſi trop éteſter les injuſtices criantes qui rnirent la gloire de toutes ces belles onquêtes, dont le ſouvenir flatte en-ore notre penchant à admirer tout e qui eſt éclatant. Enorgueillie de ſes ctoires & de cette longue ſuite de ccès conſtans, qui lui ſoumettoient ous les ans des peuples nouveaux, ome ne connut plus d'autre droit ue celui que ſa force lui donnoit ſur eux que ſes armées conſternoient. lle ſe croyoit faite pour commander tout l'univers; & pour remplir ſa lorieuſe deſtinée, il n'y avoit rien u'elle ne ſe crût permis. Elle avoit

porté les choſes au point, que les peu
ples & les rois étoient ſes ſujets, ſan
ſçavoir préciſément par quel titre
Elle avoit établi que c'étoit aſſez d'a
voir oui parler d'elle, pour devoir lu
être ſoumis. Sans autre droit que ce
lui qu'elle s'étoit fait, elle diſpoſoit
ſon gré du domaine des peuples, leu
arrachoit des mains les conquêtes qu
ſouvent les avoient épuiſés, leur im
poſoit des conditions toujours hum
liantes ou impoſſibles, afin d'avoir u
prétexte de les avilir ou de les écra
ſer. Tour à tour employant la viole
ce ou la mauvaiſe foi, elle manife
toit ou coloroit ſes injuſtices. Ici
force des armes lui tenoit lieu de tou
raiſon; là elle abuſoit de la ſubtili
des termes de ſa langue, pour donn
aux traités des interprétations arb
traires, au moyen deſquelles elle
jouoit de tout ce qu'il y a de plus ſ
cré parmi les hommes. De là ce repr
che, qui ne pouvoit paſſer pour une i
jure faite aux Romains, qu'ils avoie
une mauvaiſe foi plus que Puniqu
Voulez-vous avoir les Romains pei
d'un ſeul trait? *Maîtres de l'univer*

*s s'en attribuèrent tous les tréſors : ra-
iſſeurs moins injuſtes en qualité de
Conquérans, qu'en qualité de Légiſla-
eurs.*

Portez maintenant, Mr, vos re-
gards ſur l'Angleterre, & dans les in-
uſtices de Rome vous reconnoîtrez les
iennes. Les Romains étoient ambi-
ieux par orgueil, les Anglois ſem-
blent l'être par avarice. Les premiers
vouloient commander, les autres veu-
lent acquérir. Si l'Angleterre envoye
au loin des colonies, c'eſt plus pour
étendre ſon commerce que ſa domi-
nation. Ce que la gloire produiſit au-
trefois chez les Romains, le commerce
le fait aujourd'hui chez les Anglois,
c'eſt-à-dire, de grandes choſes, des
choſes illuſtres, mais ſouvent injuſtes.
Eſt-ce donc une fatalité attachée à la
nature humaine, qu'il faille que l'in-
juſtice ait toujours la plus grande part
dans ces actions nobles & éclatantes
qui l'honnorent ?

Le Commerce de la France, tout
floriſſant qu'il eſt aujourd'hui, n'eſt
encore que dans ſon enfance, ſi l'on
a égard aux progrès qu'il peut rece-

voir de l'induſtrie des François. La France occupée à éteindre le flambeau de la diſcorde entre ſes propres enfans, ou à ſe venger des ennemis qui l'avoient fomentée, a été long-tems ſans pouvoir lui donner toute l'attention qu'il mérite. Cependant les Anglois & les Hollandois ont mis à profit tout le tems, que lui a dérobé la malheureuſe néceſſité de réprimer les efforts ambitieux de la Maiſon d'Autriche, pour étendre de plus en plus les diverſes branches du leur. Ajoutez à cela les guerres de Religion, qui la déchiroient dans ſon ſein, & qui la rendoient ſourde à tout autre ſentiment qu'à celui de ſa douleur.

Le Cardinal de Richelieu, du ſein des intrigues d'une Cour orageuſe qu'il travailloit à débrouiller, jetta ſur le Commerce des regards qui lui donnerent quelque vigueur & quelque activité. En 1629, dit l'Auteur des *Elémens du Commerce*, il ſe forma par ſes ſoins une compagnie pour l'établiſſement de St Chriſtophe & des autres Antilles, depuis le dixieme degré de l'Equateur juſqu'au trentieme. En

1628 une autre compagnie fut chargée de l'établissement de la Nouvelle France, depuis les confins de la Floride jusqu'au Pole Arctique. Mais ce puissant génie distrait par les intrigues des Courtisans, & tout occupé du projet d'affoiblir l'injuste puissance de ces Barons, de ces Comtes, sous-tyrans, qui disputoient souvent avec des Rois mal affermis les dépouilles des peuples, n'eut jamais le loisir de suivre les vastes projets, qu'il avoit embrassés pour le bien de la Monarchie. C'est cependant à ces foibles commencemens que la France doit le salut de son Commerce, puisqu'ils lui assurerent ce qui lui reste de possessions dans l'Amérique, excepté la Louïsiane, qui ne fut découverte qu'à la fin de ce Siecle. La France avoit bien des colonies qui reconnoissoient sa domination; mais c'étoit d'une maniere bien stérile pour elle, puisque leurs productions passoient entre les mains des Anglois & des Hollandois. L'intérêt du Commerce se sépare bientôt des intérêts politiques, s'il ne reçoit de ceux-ci une protection constante

& efficace. Ainſi quelques particuliers s'enrichiſſoient en France, tandis qu'elle même ne retiroit rien de ſes colonies.

Tel étoit l'état du Commerce en France, lorſque Louis XIV, que le Ciel avoit fait naître pour lui donner une face nouvelle, tendit aux Arts & aux Manufactures une main bienfaiſante. Le génie de la France, pour ſeconder les opérations du Monarque, ſuſcita Colbert, qui ſe tourna principalement vers le Commerce, qui étoit foiblement cultivé, & dont les grands principes n'étoient pas encore connus. Voici de quelle maniere l'Auteur des *Elemens du Commerce* développe la grande révolution que l'habile Miniſtre introduiſit dans le Commerce.
» Les Manufactures, dit-il, la Navi-
» gation, les Arts de toute eſpece,
» furent en peu d'années portés à une
» perfection qui étonna l'Europe &
» l'allarma. Les Colonies furent peu-
» plées; le Commerce en fut excluſif
» à leurs maîtres; les marchands de
» l'Angleterre & de la Hollande, vi-
» rent par-tout ceux de la France en

» concurrence

» concurrence avec eux. Mais plus an-
» ciens que nous, ils y conſerverent la
» ſupériorité : plus expérimentés, ils
» prévirent que le Commerce devien-
» droit la baſe des intérêts politiques
» & de l'équilibre des Puiſſances; ils
» en firent une ſcience & leur objet
» capital, dans le tems que nous ne
» ſongions encore qu'à imiter leurs
» opérations, ſans en dévoiler le prin-
» cipe. L'activité de notre eſprit équi-
» valut à des maximes, lorſque la ré-
» vocation de l'Edit de Nantes la di-
» minua par la perte d'un grand nom-
» bre de ſujets, & par le partage qui
» s'en fit dans tous les pays où l'on
» vouloit s'enrichir. Jamais plus grand
» ſacrifice ne fut offert à la religion«.

Sous Louis XV, la France a repris ſa majeſté premiere, qu'avoient un peu obſcurci les malheureux événemens qui ſignalerent la fin d'un regne, qui avoit porté ſi haut ſa gloire & ſa grandeur. A l'ombre de la paix qui a embelli les prémices du regne préſent, le Commerce, qui eſt le nerf & la force d'un Etat, a étonné par des progrès encore plus rapides & plus im-

menſes,ceux dont il avoit déja excité la jalouſie ſous le regne précédent. L'Angleterre, Nation commerçante, que ſa conſtitution rend ſouverainement jalouſe, & qui s'afflige plus de la proſpérité des autres qu'elle ne jouit de la ſienne, a redoublé ſa haine pour la France, à meſure que celle-ci a redoublé ſon activité pour ouvrir de nouveaux débouchés à ſon Commerce, & en faire fleurir & proſpérer les diverſes branches. Vous pourrez, Mr, en juger par ce trait, que je tiens de pluſieurs capitaines de vaiſſeaux marchands.

Vous n'ignorez pas que dans la derniere guerre, nous eumes le malheur de perdre pluſieurs vaiſſeaux. Notre Marine, que le tems n'avoit point encore retirée de cet état d'anéantiſſement, où l'avoit réduite une longue ſuite de malheurs, ſe trouva trop foible pour réſiſter aux forces maritimes d'Angleterre. Tandis que nous étions les maîtres ſur terre, les Anglois étoient les ſouverains de la mer. *Diviſum imperium Anglus cum Gallo habebat*. Parmi les vaiſſeaux qui nous fu-

rent pris, il s'en trouva un grand nombre qui richement chargés, apportoient dans nos ports les trésors des divers endroits du monde. Une si riche proye auroit dû sans doute adoucir l'humeur féroce des Anglois envers les François. Mais, ce qui caractérise bien le génie Anglois, le chagrin qu'ils ressentoient d'une prospérité dûe à l'industrie des François & plus encore à l'heureuse situation où se trouvoit alors le Commerce de la France, étouffoit dans ces ames avares, la joye qu'auroient dû naturellement y porter les dépouilles de l'ennemi. Ils ne pouvoient croire, disoient-ils aux Capitaines François qu'une telle tristesse de la part de leurs ennemis devoit étonner, que la France eût poussé si loin son Commerce. Jugeant de ce que feroient un jour les François par ce qu'ils avoient déja fait, ils en tiroient de funestes présages pour le Commerce d'Angleterre; &, pour nous haïr avec autant de fureur que si nous eussions déja ruiné leur Commerce, ils n'attendirent pas que la chose fût arrivée.

Comme, par la nature du gouver-

nement, la Nation Angloiſe eſt toujours échauffée & dans une eſpece de fermentation continuelle, il eſt facile de lui faire faire bien des choſes contre ſes véritables intérêts. Le traité de Commerce par lequel, profitant de la circonſtance de la paix conclue à Utrecht le 11 Mars 1713, le Miniſtre d'Angleterre auroit été charmé de nous lier, n'eut pas heureuſement lieu pour la France, à qui, comme l'a très-bien prouvé dans ſes Notes le Traducteur du *The Britsh merchant*, il eut été plus onéreux qu'utile. La haine de l'Angleterre ſervit bien ſa rivale dans une circonſtance, où foible encore des pertes qu'elle avoit eſſuyées, elle n'étoit pas en état de réclamer ces droits de l'équité naturelle, qui exigeoient, pour l'égalité du traité, qu'on baiſſât en Angleterre les droits d'entrée ſur nos marchandiſes, dans une proportion qui laiſſât des facilités égales à leur vente; qu'on établît une navigation réciproque, en aboliſſant reſpectivement à nous la Douane étrangere. Mille feuilles volantes parurent coup ſur coup pour prouver que le Com-

merce de la France ne pouvoit être que ruineux pour l'Angleterre ; & comme on y déclamoit beaucoup contre la France, la Nation les lut avec une avidité qui égaloit sa haine contre nous.

Les Anglois qui ne perdent jamais de vûe les avantages de leur Nation, & qui les concentrent tous dans l'augmentation de leur Commerce, exigérent, pour prix des secours fournis aux alliés dans la guerre de la succession d'Espagne, que la France leur cedât la plus grande partie de ses possessions dans l'Amérique Septentrionale. Leurs demandes furent mesurées sur l'état de foiblesse momentanée où se trouvoit alors la France ; je dis *momentanée*, car la France, forte par sa constitution, est comme un corps puissant & robuste, qui se rétablit de lui-même. Après bien des contestations, où l'intérêt du Commerce mit tant de chaleur de part & d'autre, la France se vit comme forcée à céder à l'Angleterre d'une maniere irrévocable *la Nouvelle Ecosse, ou l'Acadie, en son entier, conformément à ses anciennes limi-*

tes. Ces paroles du traité, claires & précises, portent d'abord la lumiere dans les esprits. Les Plénipotentiaires, qui furent chargés de le dresser, ne prévoyoient pas qu'il fût possible d'y répandre des nuages qui en obscurciroient un jour le véritable sens. Cependant cela est arrivé ; & aujourd'hui les divers Commentaires en ont fait comme une hydre de disputes qui renaissent sans cesse, & dont il faudra peut-être du fer pour abbatre les têtes.

Hé quoi ! me direz-vous, ces misérables subtilités, dans lesquelles les particuliers enveloppent leurs petits intérêts, seroient-elles donc aussi le partage des Nations ? Oui, Mr ; & tout deshonorant que cela est pour l'humanité, nous sommes obligés de le croire. L'histoire de tous les tems ne nous offre presque qu'une lésion énorme des droits les plus sacrés, couverte de l'ombre d'interprétations subtiles ou forcées qu'on donne aux traités toujours clairs pour ceux qui respectent le droit des Gens. Les Romains n'employerent pas toujours l'épée

pour couper le nœud des traités. Ils le délierent quelquefois par des ſubtilités bien indignes d'une Nation ſi grave & ſi ſenſée. Ils détruiſirent Carthage, diſant qu'ils avoient promis de conſerver la Cité, & non pas la Ville. Lorſqu'ils voulurent abaiſſer les Rhodiens, ils dirent qu'ils ne leur avoient pas donné autrefois la Lycie comme préſent, mais comme amie & alliée. On ſait comment les Etoliens, qui s'étoient abandonné à leur foi, furent trompés; les Romains prétendirent que la ſignification de ces mots, *s'abandonner à la foi d'un ennemi*, emportoit la perte de toutes ſortes de choſes, des perſonnes, des terres, des villes, des temples, & des ſépultures mêmes.

Les Anglois qui ſe piquent, Mr, d'imiter les Romains, & qui veulent qu'on reſpecte la République Angloiſe, autant qu'on a reſpecté autrefois la République Romaine, ne pourroient-ils point auſſi les imiter dans la maniere d'éluder les traités par des ſubtilités & des interprétations arbitraires? Auſſi jaloux d'étendre leur

Commerce, que les Romains le furent autrefois d'étendre leur domination, pensez-vous qu'ils doivent être plus scrupuleux & plus religieux observateurs des traités ? Les Romains, Nation fière & conquérante, dédaignerent de s'enrichir autrement que par les tributs qu'ils imposcient aux Nations vaincues ; ils se contentoient de favoriser le Commerce des peuples qui le faisoient sous leur protection. Les Anglois, peuple commerçant, aspirent au contraire à s'enrichir, en rendant tributaires de leur Commerce les Nations qu'ils ne sauroient vaincre. Mais cette maniere d'aller à la Monarchie universelle, quoique moins rapide & moins brillante, est peut-être plus sure & plus durable, que celle qui y conduit par la voye des armes. Le vrai Monarque du monde n'est-ce pas celui qui en fait tout le Commerce ?

Les Anglois couvrent aujourd'hui les Mers de leurs vaisseaux ; & leurs vaisseaux respectés en tous lieux les mettent en état de violer hardiment les traités ; témoins les deux vaisseaux

de guerre, qu'ils viennent de prendre, quoique dans le ſein de la paix, ſur les François. L'Europe le voit, & n'en eſt pas allarmée. L'éloignement du danger la raſſure ; & les yeux indifférens ne voyent dans cet acte d'hoſtilité qu'une injure faite à la France. Mais ſi la France n'arrête ce torrent dans ſa courſe, il ira tout inonder. Allarmée de la puiſſance du ſeul peuple marchand qui fût alors dans la Chrétienté, l'Europe preſque entiere s'engagea en 1508, dans la fameuſe ligue de Cambrai contre la République de Veniſe, uniquement parce qu'elle étoit riche & fière ? La République Angloiſe ſeroit-elle donc aujourd'hui & moins riche & moins fière ? Je ſais que dans la France elle trouvera une puiſſance, je ne dis pas auſſi fatale pour elle, que Rome le fut autrefois pour Carthage (la balance de l'Europe s'y oppoſeroit, ſi la France portoit juſques-là ſes forces & ſon ambition) ; mais du moins aſſez reſpectable pour protéger ſon Commerce & celui de l'Europe, & pour s'empêcher de recevoir d'elle la loi

ſur l'Ocean & la Méditeranée.

Je ne penſe pas qu'il y ait de Nation qui ait écrit davantage & avec plus de force contre la tyrannie que les Anglois. Elle étouffe, diſent-ils, les grands hommes; ceux qui ſe laiſſent dominer par elle, ont l'eſprit auſſi borné qu'ils ont le cœur bas; ils n'ont ni vertu, ni grandeur d'ame; ils ſont faits pour ſervir de luſtre aux hommes vertueux. Que les Anglois ayent aſſez bonne opinion des autres peuples, pour ſe croire obligés de reſpecter en eux la liberté de leur Commerce auſſi bien que la liberté de leurs perſonnes. Il ſeroit, en effet, trop dur aux autres Nations d'être forcées à ployer leurs têtes ſous le joug Anglois. Rien n'eſt ſi fier, ni même ſi inſolent qu'un peuple roi. C'eſt ce qu'éprouverent autrefois les peuples qui eurent le malheur de tomber dans la dépendance de Sparte & de Rome. Les Ilotes, eſclaves des Lacedemoniens, étoient extrémement eſclaves. Il en étoit de même des Nations aſſujetties à l'empire Romain. » Toute l'Aſie » m'attend comme ſon libérateur,

» disoit Mithridate; tant ont excité de
» haine contre les Romains les rapi-
» nes des Proconsuls, les exécutions
» d'affaires, & les calomnies des juge-
» mens «. La liberté étoit dans le centre, & la tyrannie aux extrémités.

Pour prouver ma these de l'infraction du traité d'Utrecht commise par l'Angleterre, à l'ombre des subtilités & des interprétations arbitraires, je me contente de vous renvoyer aux Mémoires des deux Nations. Vous trouverez, je pense, que les raisons des Anglois sont un peu comme celles du Lion de la fable, qui disoit aux autres animaux qu'il avoit raison, parce qu'il étoit le plus fort. Tout le crime des François vis-à-vis des Anglois, dans la conjoncture presente, consiste en ce que l'augmentation du Commerce de ceux-ci entraînera nécessairement la diminution du Commerce de ceux-là. Mais comme ce crime est celui des Anglois vis-à-vis des François, & même de tous les peuples de l'Europe, puisque le Commerce reflueroit sur eux tous, s'il étoit moins étendu dans les mains des An-

glois, ces Insulaires ne peuvent se plaindre sans exciter contr'eux les murmures de toute l'Europe. Bien des gens disent, & peut-être avec quelque fondement que toutes ces disputes, qui sont prêtes à troubler la paix de l'Europe & à la replonger dans les horreurs d'une guerre longue & cruelle, ne naissent point de l'incertitude du véritable droit des François sur les pays où leur prévoyance a bâti des forts ; mais d'un dessein bien formé de la part des Anglois d'étouffer dans son berceau la Marine Françoise. Ce n'est que d'un œil timide & jaloux qu'ils en contemplent les accroissemens. Si elle n'est pas encore assez formidable pour se faire craindre des Anglois, du moins est-elle assez forte, sous les auspices de la valeur & de la prudence, pour se défendre de leurs injustes attaques, jusqu'au tems où portée à son point de force & de grandeur elle pourra à son tour faire trembler ces fiers Souverains de la mer. Mais depuis quand ne sera-t'il point permis à une Nation d'augmenter sa puissance maritime, pour faire respecter son pa-

villon dans toutes les mers, & protéger ſon Commerce ? Ce qui eſt un droit pour les Anglois, en ſeroit-il l'abus chez les François ? Les Anglois ſont ſans-doute bien louables de tourner tous leurs efforts du côté du Commerce & de la Marine ; & je ne conçois pas pourquoi les François, en imitant les Anglois, ne mériteroient pas les mêmes éloges. Il ſera toujours permis à une Nation d'étendre, le plus qu'il lui ſera poſſible, ſon pouvoir : pourvû qu'elle reſpecte le droit des autres Peuples ; & c'eſt violer le ſien, que de lui chercher dans l'avenir des crimes imaginaires, pour avoir un prétexte plauſible de limiter ſa puiſſance par les voyes les plus injuſtes. Sous le nom impoſant d'un ſyſtême d'équilibre, combien d'injuſtices n'a-t-on pas commiſes ! combien de paſſions n'ont pas été ſatisfaites ! l'hiſtoire en ſeroit trop longue.

J'ignore, Mr, l'effet que produiront ſur votre eſprit les raiſons des Commiſſaires François. Si votre prévention eſt telle en faveur de l'Angleterre, qu'elle vous ferme les yeux à

leurs raiſons, j'imiterai ces chevaliers de l'armée de Godefroi, qui, pour arracher Renaud des bras de l'Amour où ſa vertu languiſſoit, lui préſenterent un bouclier de diamans, dont l'éclat frappa ſes yeux & diſſipa les enchantemens d'Armide. J'arrêterai vos yeux, non ſur les injuſtices de l'Angleterre envers la France, mais ſur ſes injuſtices envers les autres Nations, & principalement envers cette République,



LETTRE TROISIÉME.

Vires acquirit eundo. VIRG.

MONSIEUR,

Dans le paralléle que je vous ai tracé dans ma ſeconde lettre des Anglois avec les Romains, j'ai voulu vous faire comprendre, que l'ambition d'étendre leur Commerce faiſoit commettre aux premiers autant d'injuſtices contre les autres Nations, que l'ambition d'étendre leur domination en avoit fait commettre aux ſeconds contre tout l'Univers. De même que l'ambition de ceux-ci ne fut aſſouvie, qu'après que leur fureur eut envoyé la guerre aux deux bouts du monde; auſſi l'ambition de ceux-là ne le ſera, qu'après que leur Commerce aura abſorbé celui de toute l'Europe. La ſeule conduite qu'ils tiennent aujourd'hui avec les François, eſt plus que ſuffiſante pour donner à ma thèſe toute

la certitude dont elle eſt ſuſceptible. Un petit nombre de particuliers, que la hauteur de leurs penſées éléve au-deſſus de ces miſérables préjugés de Nation, ne verront dans tous les raiſonnemens des Anglois qu'un vain prétexte de rompre avec les François, & de les forcer à recourir à la violence des armes pour maintenir leurs droits bleſſés.

Comme on n'eſt point encore parvenu à ce point de corruption, que de fouler impunément aux pieds le droit des Gens,on le reſpecte du moins aſſez en apparence pour ſe croire obligé de colorer par ſes principes les injuſtices que conſeille la politique ambitieuſe. Mais il en eſt du Droit des Gens, comme des Loix Grecques, dont les Grecs de Toſcane faiſoient mention tous les ans dans leurs aſſemblées, afin de ſe rappeller leur origine Grecque. C'étoit bien moins pour les ſuivre & s'y conformer qu'ils en parloient, que pour oublier, s'il étoit poſſible, qu'ils étoient devenus barbares. De même, les Nations, que les loix qui les ont civiliſées, n'ont pû

empêcher de devenir barbares les unes envers les autres, couvrent toujours du voile ſpécieux du Droit leurs injuſtices les plus criantes, afin de ſe cacher, autant qu'il eſt en leur pouvoir, le principe de barbarie qui les leur fait commettre.

Mais ſi d'après la conduite qu'elles tiennent les unes envers les autres, nous voulions nous former une juſte idée du *Droit des Gens*, nous ſerions forcés à n'en reconnoître d'autre que celui qui naît de la force qu'une Nation a ſur une autre Nation. Sur quelque endroit de l'Hiſtoire que nous arrêtions nos regards, nous ne rencontrons par-tout que la force, qui fait plier ſous elle la juſtice. Eſt-ce donc que les Nations pourroient ſe ſouſtraire à l'empire de la loi ? Leur force peut-être balancer la force de Dieu même ? Dans cet éloignement de la Divinité, qui confond les Peuples avec les Hommes, que ſont-ils plus que nous ? Vains jouets du trépas, atômes ſubtils & déliés,queDieu n'apperçoit qu'à cauſe de l'immenſité de ſes connoiſſances, tels ſont, Mr, ces Peu-

ples fiers & enorguillis de leur puiſſance, dont la fureur, ſans autre droit que leur propre force, embraſe la terre du feu des guerres qu'elle y allume.

Il eſt peu de Nations, Mr, qui, lions dociles, ſoumettent leur tête horrible à la main de la juſtice qui les conduit. Preſque toutes ſont des bêtes féroces qui mordent la chaîne qui les empêche de ſe jetter ſur leurs rivales, ou des lions rugiſſans qui ne ſentent leur liberté que lorſqu'ils déchirent & qu'ils dévorent.

Ce qu'a dit le fameux Hobbes, que tous les hommes naiſſent dans un état de guerre les uns contre les autres, n'eſt vrai que de ſociété à ſociété, & non d'homme à homme. Il prenoit des hommes ſauvages pour des hommes civils. Il ſuppoſoit que dans l'état de nature ils étoient ce qu'ils ſont dans les ſociétés civiles. Tout groſſiers & ignorans qu'ils étoient, il leur prêtoit des paſſions auſſi actives, auſſi fougueuſes, que s'ils euſſent eu des connoiſſances. Des idées auſſi compliquées que celles de *gloire*, de *conſidé-*

ration, de *domination*, il les faisoit entrer dans des têtes presque aussi peu pensantes que les animaux. Il se trompoit sans doute. L'homme sauvage n'étoit ni vertueux ni vicieux, ni bon ni mauvais. Plus voisin de la bête que de l'homme, il avoit une ame sans en jouir. Il ne différoit d'elle que par un petit nombre d'idées que son ame avoit beaucoup de peine à produire. En un mot, dans tout ce qu'il faisoit, il étoit uniquement déterminé par ses sensations, par le sentiment de son existence actuelle & de ses besoins présens. Ses connoissances, & avec elles ses passions, ne devoient se développer que dans le sein de la société.

On conçoit que dans cet état, où ses besoins se multiplioient à mesure qu'il acquéroit des connoissances, ses passions dûrent s'irriter. Pour les contenir dans des bornes légitimes, & les empêcher d'être aussi funestes à ceux qui les ressentoient qu'à ceux contre qui elles s'exerceroient, il fallut les soumettre au frein des loix. Mais la suite fit bien voir que ces loix étoient impuissantes par elles-mêmes, si elles

ne recevoient quelque influence de la Religion. Les Législateurs, témoins des dissensions affreuses, des désordres infinis, que les loix armées du fer ne pouvoient extirper, comprirent bientôt que les Gouvernemens humains avoient besoin d'une base plus solide que les seules loix civiles. Ils l'élargirent, & mirent à côté des loix civiles, les loix sacrées de la Religion. De-là cette union éternelle de la Religion avec la politique, dans tout Gouvernement bien établi. Par cette union les loix humaines s'élevérent jusqu'à devenir en quelque façon des loix divines.

Si les hommes, avec quelques foibles connoissances des Arts, n'ont pû vivre dans l'indépendance de l'état de nature, parce qu'alors leurs passions étoient trop vives pour qu'ils ne devinssent pas injustes, & leurs besoins trop multipliés pour qu'ils ne cherchassent pas à les satisfaire par quelque moyen que ce fût, vous pouvez croire, Mr, que les sociétés civiles, une fois formées, ont dû être encore plus injustes les unes envers les autres, par-

e qu'elles avoient tout ensemble & es lumiéres plus grandes, & des passons plus impétueuses, que de simles particuliers.

Les inconvéniens attachés à l'état e nature, & qui avoient forcé les articuliers d'en sortir, se firent ien autrement sentir aux Corps potiques, sans leur laisser le pouvoir 'en sortir à leur tour. Leur souveaineté les y retient nécessairement. roient-ils s'abbaisser devant leurs gaux? Cet état où chaque Nation orce & est forcée, est pourtant moins unefte entre les Corps politiques, u'il ne l'a été auparavant entre les ndividus. L'état de nature ne conient qu'à des sauvages, chez qui les assions sont peu actives, & nullenent à des hommes chez qui leur déeloppement a suivi celui de leurs conoissances. Un tel état ne pourroit tre pour eux qu'un état de danger & le guerre, qui les détruiroit plus raidement, que ne pourroient faire outes les pestes du monde. Mais, par a nature des choses, une Nation se léfend mieux contre une Nation, qu'un particulier contre un particu-

culier. Il peut arriver qu'une Natio guerriére & ambitieuſe ſe répand comme un torrent, & mette ſous u joug odieux pluſieurs Nations tro foibles pour lui réſiſter. Les Romain donnérent autrefois à l'Univers épouvanté ce ſpectacle de fureur & d'ambition. Mais leur trop grande puiſſance leur devint enfin nuiſible. Ce coloſſe de grandeur ſe précipita pa ſon propre poids, & conſola par ſa chûte l'Univers de la liberté qu'il lu avoit ravie. Tout pouvoir qui ne ſe limite point, ne ſert qu'à hâter la perte de celui qui le poſſéde. Les liens de la ſubordination ſe relâchent, à force d'être trop étendus.

L'état de nature étant par lui-même un état néceſſaire aux corps politiques qui ſont ſouverains, ils ont employé, conformément à la nature de leur gouvernement, des moyens différens pour remédier aux inconvéniens qui naiſſent de cet état. Les Etats deſpotiques, pour rendre inacceſſible le corps de leur empire, ont ſacrifié une partie de leurs pays pour mieux conſerver l'autre, en ont ravagé les frontieres, & par-là ont mis entr'eux

& leurs ennemis de vaſtes déſerts. Les Monarchies ont couvert leurs frontiéres par des places fortes, qu'elles ont bâties dans les endroits foibles, & à une telle diſtance les unes des autres, que les forces ſe communiquent facilement ; qu'elles ſe portent d'abord là où l'on veut ; que les armées ſe joignent & paſſent rapidement d'une frontiére à l'autre, & qu'on ne craint aucune des choſes qui ont beſoin d'un certain tems pour être exécutées. Les petits Etats, telles que ſont en général les Républiques, ont cherché leur ſûreté dans une confédération, qui, ſans détruire la ſouveraineté de chacun en particulier, les fait conſpirer tous à un même but, en réuniſſant toutes leurs forces contre un ennemi commun. Liſez ſur cela, Mr, le IXᵉ. Livre de *l'Eſprit des Loix*, où ſon illuſtre Auteur traite des loix dans le rapport qu'elles ont avec la force défenſive.

La politique n'avoit point encore ſuffiſamment pourvu à la ſûreté des Etats. Les précautions infinies, ſuggérées par des craintes mutuelles,

n'empêchoient point les Etats les plus puiſſans d'écraſer les plus foibles, & de les ſacrifier à leur ambition. Ils meſuroient leur droit à la force qu'ils avoient en main, & ne voyoient aucune trace de crime dans tous les moyens qui tendoient à leur élévation. La politique conçut enfin le projet le plus réfléchi qui ſoit jamais entré dans l'eſprit humain : ce fut de faire ſortir en quelque façon de l'état de nature les Corps politiques, en les faiſant entrer par une ſorte d'aſſociation dans une République fédérative. Ce furent, ſelon la remarque de Mr de Monteſquieu, des aſſociations qui firent fleurir ſi long-tems le corps de la Gréce. Par elles, dit-il, les Romains attaquérent l'Univers, & par elles ſeules l'Univers ſe défendit contr'eux. L'Europe à ſon tour eſt devenue par de ſemblables aſſociations une grande République, & en même tems la puiſſance la plus formidable qui ſoit dans l'Univers. Quoique les Puiſſances diverſes n'y ſoient pas également fortes, cependant le ſyſtême de l'équilibre, ce prétexte de tant de guerres,
fait

fait que les plus fortes ne peuvent guères empiéter ſur les plus foibles. Si l'une prend trop le deſſus, auſſi-tôt les autres, comme les mains qui ſecourent le corps, viennent relever celles que ſa foibleſſe a fait plier.

Quelques efforts que faſſe l'Europe pour maintenir dans un équilibre parfait les baſſins de la balance politique, elle n'y réuſſira pourtant jamais, par l'impuiſſance où elle ſera toujours de déterminer avec une exacte préciſion les degrés de puiſſance : mais en cela, comme dans toutes les affaires humaines, il ſuffit que l'inégalité ne ſoit pas trop grande ; il y en aura toujours plus ou moins. Une attention conſtante à ces inégalités eſt donc néceſſaire dans l'Europe, pour y conſerver cette harmonie qui en lie toutes les parties, & qui les tempére les unes par les autres. Cette conſtitution de l'Europe paroît éternelle ; & naturellement elle devroit l'être. Cependant elle finira, ainſi que tous les ouvrages des hommes, auxquels ils tenteroient inutilement d'imprimer le ſceau

de l'immortalité. Lorſque ſur des ombrages vains & groſſis par la haine, un des Peuples qui gouvernent dans l'Europe, aura ſonné l'allarme, qu'il aura révolté contre un Peuple rival l'orgueil des autres Puiſſances, irrité leur jalouſie, fortifié leurs ſoupçons, reveillé leur politique, il pourra tellement les aveugler ſur leurs propres intérêts, qu'elles ſe porteront d'elles-mêmes à le fortifier pour mieux affoiblir ſon concurrent; & comme les mouvemens étrangers qui leur auront été communiqués, les meneront beaucoup plus loin qu'elles ne l'avoient prévu, il pourra arriver qu'elles jettent dans un des baſſins de la balance un ſi grand poids de puiſſance, qu'elle ne pourra plus ſe relever, ni être ramenée au point où elle étoit avant cette grande déclinaiſon. En croyant travailler pour leur liberté, elles forgeront elles-mêmes les fers, dont les accablera le Peuple dont elles auront ſervi la haine & l'ambition. Ainſi Brutus, en inſpirant au Peuple Romain un amour immenſe de la liberté, jetta-t-il dans

les esprits le principe de cette licence effrenée, par laquelle la tyrannie qu'il vouloit détruire, devoit un jour être rétablie plus dure que sous les Tarquins.

Les Maisons de Bourbon & d'Autriche se sont disputé pendant longtems la supériorité l'une sur l'autre. Tandis qu'elles travailloient, chacune de son côté, à l'attacher à leur fortune : l'Europe cependant étoit attentive à empêcher que cet équilibre, duquel dépend sa sureté & sa tranquillité, ne fût rompu. De quelque coté que panchât la balance, elle devoit craindre pour sa liberté, si se jettant de l'autre côté elle ne rétablissoit l'équilibre. La Maison d'Autriche n'est plus aujourd'hui que l'ombre de ce qu'elle a été autrefois. Depuis Charles-Quint, du régne duquel elle peut dater son plus haut point d'élevation, toutes les années ont été pour elle comme autant de degrés, par lesquels elle est descendue au point où nous la voyons. De l'Aigle Impériale la tête altiére a été brisée, & le Génie de

la Maiſon de Bourbon a prévalu contre celui de la Maiſon d'Autriche.

Cependant, à l'ombre du commerce, ſe formoit dans l'Europe une Puiſſance qui a remis dans la balance le poids, que ſembloit lui avoir ôté la foibleſſe de la Maiſon d'Autriche. On peut même dire qu'il augmente tous les jours par les richeſſes immenſes que l'Angleterre ne ceſſe d'acquérir; & peut-être ſi l'Europe ne ſe réveille de ſon aſſoupiſſement profond, deviendra-t-il ſi peſant, que le baſſin oppoſé de la balance s'élévera tout d'un coup & ira toucher le fléau. Pour moi, Mr, je ne conçois pas l'eſpéce d'aveuglement qui tient fermés les yeux de toute l'Europe ſur les progrès rapides & étonnans que fait de jour en jour le commerce des Anglois. Quelques Provinces ajoutées à la domination de la France, portérent autrefois chez elle le trouble & le déſordre. Dans cet accroiſſement de puiſſance, elle crut voir ſa liberté menacée. On la vit alors raſſembler toutes ſes forces & par une révolution forcée, ell

ſecoua le joug, qu'elle ſentoit qu'on vouloit lui impoſer ; à peu près comme le corps le mieux conſtitué ſe ſoulage par ſes efforts, & chaſſe par une criſe violente les humeurs vicieuſes qui s'amaſſent avec le tems & qui forment les maladies. Aujourd'hui tranquille ſur ces débris de richeſſes, qui vont enrichir l'Angleterre aux dépens des autres Etats, elle n'imagine pas que l'Angleterre puiſſe jamais attenter à ſa liberté. Précautionnée contre les conquêtes de terre, toujours prête à fondre ſur le Prince qui voudroit agrandir ſes Etats, elle ne penſe pas avoir beſoin de l'être contre les conquêtes de mer. Le danger frappe ſes yeux de trop loin, pour qu'elle y faſſe une ſerieuſe attention. Cependant c'eſt la mer qui avoit rendu Carthage ſi puiſſante, qui lui avoit acquis 300 villes en Afrique, qui lui avoit donné le pouvoir d'envahir & de peupler de ſes colonies la Sicile, la Sardaigne, l'Eſpagne. Peut-être que toutes les forces Romaines ſeroient venues ſe briſer contr'elle, ſi Rome eût attendu plus longtems à lui diſputer l'Empire du Monde. Que l'Europe ouvre les

yeux. La France seroit tout aussi ambitieuse qu'elle le croit, qu'elle n'auroit néanmoins rien à craindre de ses prétentions ambitieuses. Le systême de l'équilibre, par lequel elle se conduit, & sur lequel repose son bonheur, enchaînera toujours la plus grande force, qui voudroit s'exercer sur des Etats incapables de lui résister. Pourquoi l'Europe envisage-t-elle d'un autre œil l'équilibre sur terre, que sur mer ? L'empire de la mer est bien plus dur & plus tirannique que celui de la terre. Ceux qui le possedent, se sentant capables d'insulter par-tout, croient que leur pouvoir n'a pas plus de bornes que l'Ocean.

Déployez, Mr, si vous l'osez, la Carte de l'Amérique : quelle foule de colonies nombreuses se présenteront à vous ! C'est-là que se forgent les fers que l'Europe entiére aura peut-être un jour peine à briser. Ce ne sont pas tant les forces maritimes des Anglois que je crains, que le génie de la Nation qui les dirige, que sa vigilance sur tout ce qui peut augmenter son commerce, ses lumiéres sur cette partie, enfin ces heureux

principes, dont la pratique conſtante l'a conduite au point de grandeur que l'on connoît. Tant de grandeur ne marche guéres ſans une extrême envie de l'augmenter, à quelque prix que ce ſoit. L'avarice augmente ſa ſoif par l'acquiſition des tréſors :

Non, (a) ce n'eſt point au bout de l'Univers
Que Londres fait ſentir tout le poids de ſes fers ;
Et de près inſpirant les haines les plus fortes ;
Tes plus grands ennemis, Londres, ſont à tes portes.

L'Ecoſſe & l'Irlande, par l'abaiſſement où l'Angleterre les a réduites, n'en peuvent être regardées que comme des Provinces tributaires. Quel que ſoit cependant l'aſcendant qu'a pris celle-ci, elle n'en regarde pas moins leur commerce d'un œil timide & jaloux. Le Citoyen ſçavant & vertueux, dans le diſcours préliminaire qu'il a mis à la tête du Livre intitulé *The British Merchant*, dont il a donné une traduction libre, dit que l'Irlande riche en laines, en chanvres, en pêches, en bétail, en manufactures, eſt aſſervie à des gênes qui font

(*a*) Mithridate, acte 3.

paſſer ſes productions & ſon commerce par les mains de cette Maîtreſſe ambitieuſe & dure. Des conditions onéreuſes, auxquelles ce Royaume ſubalterne eſt obligé de ſe plier, il tire cette conſéquence bien triſte pour l'Irlande, qu'elle enrichit ſans ceſſe par ſon travail le pays de la domination qui l'écraſe, tandis qu'elle-même demeure dans l'indigence. L'Ecoſſe, quoique mieux traitée en apparence depuis l'union, a, ſelon le même Auteur, ſouffert dans ſes Manufactures de laine un grand échec de la part des Manufactures de laine Angloiſe. L'interdiction du commerce de la France lui a fait perdre le commerce de ſes pêches; & ſi l'Angleterre lui permet de faire par elle-même le commerce étranger, c'eſt parce que cette même Angleterre ſent parfaitement bien qu'elle a une navigation & un commerce trop bien fondés, & des capitaux trop étendus, pour que toutes les productions de l'Ecoſſe ne paſſent point par ſes mains. Si elle traite ainſi l'Ecoſſe & l'Irlande, qui réunies & incorporées avec elle forment le Royau-

me de la Grande-Bretagne, quel penſez-vous que ne ſeroit point le ſort des autres Nations, qui, ne compoſant point avec elle un même Etat, ſeroient aſſez foibles pour en recevoir la loi? *Crimine ab uno diſce omnes.*

Je citerai ici le Portugal, non que cet Etat ait à ſe plaindre des injuſtices de l'Angleterre dans le Traité de commerce qu'ils ont fait enſemble; mais parce que ce Traité à fourni aux Auteurs Anglois l'occaſion d'étaler les principes violens de cette Juriſprudence Angloiſe, qui interdit aux Princes le droit naturel de reſtreindre ou de permettre dans leurs Etats l'uſage de telles ou telles marchandiſes, ſuivant que leur intérêt l'exige. » Si le » Roi de Portugal, diſent les Auteurs » très-eſtimés du *The British Merchant*, n'eût pas laiſſé d'augmenter » les droits ſur l'entrée de nos marchandiſes, s'il en eût prohibé quelques unes, il n'eſt pas douteux que » nous nous ſerions recriés contre une » infraction ſi odieuſe. Peut-être même » ne nous en ſerions-nous pas tenus à » ces plaintes : par repréſailles toutes

» les productions de ce pays eussent
» été prohibées parmi nous, s'il eût
» été de notre avantage de le faire ;
» enfin, si cela n'eût pas suffi pour
» notre satisfaction, le droit de la
» Nature & des Gens nous eût auto-
» risés à nous faire justice *par la voie*
» *des armes* «. Quel droit, grand
Dieu, de la Nature & des Gens !
C'est, je l'avoue, le droit des Gens
de la Grande-Bretagne ; & c'est sur
lui comme sur un principe qui la con-
duit nécessairement à son but, que sa
conduite particuliere a presque tou-
jours été réglée : mais il est bien cer-
tain que ce n'est point celui de la rai-
son & de la Religion, celui enfin qui
dérive de la nécessité & du juste rigide.
Pourquoi l'Angleterre voudroit-elle
dépouiller une Nation aussi souverai-
ne qu'elle, du droit dont elle fait lé-
gitimement usage contre toutes les
Nations ? Toutes les marchandises
étrangeres auxquelles elle peut sup-
pléer par les siennes, ne les a-t-elle
pas prohibées chez elle sous les peines
les plus sévéres ? Autant les autres
Nations auroient été injustes à son

égard, ſi par la force des armes elles avoient voulu s'oppoſer à une telle prohibition ; autant le ſeroit-elle vis-à-vis du Portugal, ſi appuyant ſon droit de la force des armes elle vouloit obliger ce Royaume à recevoir dans ſes ports toutes les productions qu'elle y importeroit ?

Les Nations, que leur ſouveraineté retient néceſſairement dans l'état de nature vis-à-vis les unes des autres, jouiſſent ſans doute des mêmes droits, & ſont liées par les mêmes obligations que les particuliers qui vivoient dans cet état, avant l'établiſſement des ſociétés civiles. Or que nous apprend le Droit Naturel par rapport aux hommes, qu'on ſuppoſe n'avoir point encore ſoumis leur tête ſous le joug d'un Souverain ? Il nous apprend que dans l'ordre moral tous les hommes ſont égaux, quoique dans l'ordre phyſique ils différent extrêmement les uns des autres ; que les prérogatives & les prééminences, qui doivent leur origine aux ſociétés civiles, ne ſont point l'ouvrage de la Nature, parce que tous les hommes

naiſſent égaux ; que la liberté qui conſiſte à dominer ſur ſoi-même, & à ne point reconnoître d'autre maître que Dieu, eſt un préſent de la Nature ; que nous renoncerions au droit le plus ſacré, ſi nous conſentions qu'on lui donnât la moindre atteinte. De ce principe, que dans l'état de Nature tous les hommes naiſſent libres & égaux, quelles ſont les conſéquences qui en réſultent ? Que dans cet état chaque homme eſt lui-même ſon Roi, non pour gêner la liberté des autres, mais pour empêcher qu'on ne reſſerre la ſienne. Qu'il ne dépend que de lui-même, de ſa raiſon, de ſon Créateur : qu'il a droit de ne ſuivre que ſes propres lumières, lorſqu'il ſe détermine à agir, & qu'il n'eſt obligé de rendre raiſon de ſa conduite à qui que ce ſoit, pourvu qu'il ne faſſe rien qui bleſſe les droits parfaits d'autrui, parce que dans tous ſes égaux il trouve autant de Rois. Que puiſqu'il lui eſt défendu de rien faire qui bleſſe les droits d'autrui, il eſt tenu de certains devoirs envers ſes ſemblabes. Qu'il y a des devoirs qu'il peut être forcé de

remplir ; mais que cette force, ſi elle s'étendoit à tous indiſtinctement, renverſeroit de fond en comble la liberté des hommes, ſuite de leur égalité naturelle ; qu'elle doit être reſtreinte à certains devoirs qu'on appelle devoirs d'*obligation parfaite*, parce qu'ils ſont tels que leur violation rendroit l'état d'autrui plus imparfait. Que tous les hommes naiſſent avec le droit de forcer les autres à ſatisfaire à l'obligation parfaite où ils ſont de ne point attenter à leur vie, à leur honneur. Que pour les autres devoirs, comme pour ceux de la reconnoiſſance, de l'hoſpitalité, de la généroſité, de la bénéficence, ſi l'on pouvoit forcer les autres à les rendre, on détruiroit par cela-même leur liberté naturelle.

En ſuivant ces principes, Mr, il ne vous ſera pas difficile de comprendre que l'homme naît avec le droit de faire la guerre à un autre homme ; que cette guerre n'eſt juſte & légitime que lorſqu'elle eſt entrepriſe ou pour réparer une injure qu'on nous a faite, ou pour prévenir celle qu'on pourroit nous faire ; mais qu'elle ne peut ja-

mais être autorisée par un simple refus des devoirs de l'humanité. Nous avons en ce peu de mots une régle sûre pour juger de la justice & de l'injustice de toutes les guerres. Celles que se font les Souverains doivent se plier à cette régle inflexible. Elles ont leur fondement dans le droit qu'ont les particuliers de se faire la guerre dans l'état de Nature, pour venger leurs droits blessés. Vous pourriez, Mr, leur ôter ce droit, sans en dépouiller les Souverains, qui dans les sociétés civiles représentent parfaitement bien ce que tous les particuliers sont les uns par rapport aux autres dans l'indépendance de l'état de Nature.

Repliez-vous maintenant, Mr, sur le Portugal & l'Angleterre, & dites-moi, je vous prie, quel droit les Anglois auroient d'aller porter la guerre chez les Portugais, s'il prenoit envie à ceux-ci de rompre le Traité de Commerce qu'ils ont fait avec eux. Je suppose qu'en cela ils agissent moins par un intérêt politique que par caprice, par mauvaise volonté contre les Anglois; ceux-ci pourtant,

dont on ne violeroit que les droits imparfaits, ne ſeroient aucunement autoriſés à en tirer raiſon par la voie des armes. La guerre entre les Souverains n'eſt licite que dans le cas d'une atteinte donnée aux droits parfaits. Or les Anglois eurent-ils jamais un droit parfait de s'enrichir par un Commerce avantageux avec le Portugal ? Le Portugal, en uſant de ſon droit parfait, pourra donc fermer les canaux d'un Commerce, où tout l'avantage eſt du côté de l'Angleterre ; cette Nation recevant en or le payement de preſque tout ce qu'elle vend en Portugal. C'eſt bien des Portugais qu'on peut dire :

Sic vos non vobis vellera fertis oves ;
Sic vos non vobis mellificatis apes ;
Sic vos non vobis nidificatis aves ;
Sic vos non vobis fertis aratra boves.

C'eſt pour les Anglois qu'ils creuſent leurs Mines d'or du Bréſil : Ils ne ſont que le canal de ſes richeſſes immenſes. C'eſt dans le ſein de l'Angleterre que le Commerce va les verſer à pleines mains. Elles s'épuiſeront plûtôt que ne ſe rallentira l'induſtrieu-

ſe avidité des Anglois, qui les attirent chez eux. Il eſt certainement de l'intérêt d'un Etat qui reçoit beaucoup, d'établir la concurrence de ceux qui vendent les marchandiſes dont il a beſoin. Pourquoi le Portugal ne le fait-il pas ? Pourquoi n'admet-il pas les autres Nations à partager avec les Anglois les fruits d'un Commerce, qui, par cela même qu'il ſeroit commun, lui deviendroit moins onéreux ? Les Anglois ont tellement envahi le Commerce de ce Pays, que ſes propres Manufactures n'ont pu ſoutenir la concurrence. Si le Portugal continue un Commerce où il a tant de déſavantage vis-à-vis de l'Angleterre, c'eſt qu'il craint pour ſes poſſeſſions dans les Indes tout le mal que pourroit lui faire une Puiſſance auſſi redoutable que l'Angleterre, c'eſt qu'il ſe perſuade que cette Puiſſance eſt la ſeule digue qu'il peut oppoſer à l'Eſpagne, toujours déterminée à le remettre ſous le joug. C'eſt ainſi que les intérêts politiques ſe croiſent, & qu'une Nation ne fait pas toujours ce qu'il lui ſeroit avantageux de faire.

Le Portugal, direz-vous, ne peut plus reculer; il s'eſt lié lui-même les mains par ſon Traité de Commerce avec l'Angleterre. L'Angleterre a acquis ſur le Portugal un droit parfait; & ce droit eſt tel que là, où d'abord elle auroit dû ſupporter un refus, elle ſe trouve autoriſée a employer la force, afin que le Portugal rempliſſe les conditions du Traité. C'eſt un principe du Droit, continuerez-vous, que ce qui avant la convention étoit de la part des Contractans une affaire de bonne volonté, devient par la convention une affaire de néceſſité, & le refus dans ce cas ne pourroit être qu'une léſion, une injure qu'on a droit de punir. Suppoſons deux hommes engagés par une convention ratifiée ſous le ſceau de la bonne-foi, à ſe procurer mutuellement du ſecours, lorſqu'un des deux ſe trouvera dans le beſoin. Si l'un vient à manquer à ſa parole, l'autre le peut forcer à la tenir, quoiqu'il ne s'agiſſe que d'un devoir d'humanité; parce que d'imparfait qu'il étoit par ſa nature, la convention l'a rendu parfait.

Quoique je convienne, Mr, de la juste application de ces principes aux Nations, les Anglois cependant n'en peuvent tirer aucun avantage, pour obliger les Portugais à tenir le Traité de Commerce qui lie ces deux Nations. Les Anglois conviennent qu'il leur est libre de le rompre, quand ils le jugeront à propos. Donc, par la même raison, le Roi de Portugal peut reprendre les droits dont il fait jouir l'Angleterre par ce Traité. Je sais bien que les Anglois disent dans l'Ouvrage que j'ai déja cité, que le Roi de Portugal est obligé de leur ouvrir la plus riche branche de leurs importations, jusqu'à ce que le Parlement lui rende la liberté de les en priver, en supprimant la différence des droits d'entrée entre les vins de son Royaume & les vins de France; que le Parlement est libre des liens avec lesquels il a enchaîné ce Prince; que c'est-là le coup de maître, & ce qui immortalise Mr Methuen. Ce raisonnement des Anglois, conforme aux principes du Droit arbitraire des Gens qu'ils se sont faits, n'en est pas pour cela

meilleur. Les Juriſconſultes de tout l'Univers leur diront, qu'un Contrat onéreux eſt nul s'il n'eſt pas égal ; & qu'aſſurément le Roi de Portugal auroit renoncé à ſon droit de Souveraineté, s'il s'étoit lié par un Traité qui ne liât point réciproquement la Grande-Bretagne. » Il eſt conſtant, remar-
» que à cette occaſion dans une de
» ſes Notes le Traducteur du *Britiſch*
» *Merchant*, qu'un Traité de Com-
» merce entre deux Puiſſances eſt une
» convention par laquelle elles ſe re-
» lâchent réciproquement du droit
» qu'elles ont de profiter des mar-
» chandiſes l'une de l'autre juſqu'à ce
» qu'il leur convienne d'en agir autre-
» ment. Si cette convention ceſſe de
» convenir à l'une des deux, elle peut
» reprendre ſes droits, & l'autre en
» fait autant ; tout eſt égal ; il n'y a
» point-là de quoi troubler la paix
» des Nations, puiſqu'il n'y a rien
» contre la juſtice. Or la ſuppoſition
» donnée ſeroit un attentat contre la
» bonne-foi, & une injuſtice dont des
» Puiſſances ſont en droit de tirer rai-
» ſon par elles-mêmes, parce qu'elles

» n'ont point de Juges au-dessus d'el-
» les sur la Terre. Si la rupture d'un
» Traité de commerce pouvoit être
» contraire au droit public, ce seroit
» dans le cas où ce Traité & ses con-
» ventions seroient une clause essen-
» tielle d'un autre Traité qui auroit ré-
» glé le droit des Nations entr'elles «.

C'est avec une douleur impuissante que les Anglois voient un Prince de la Maison de Bourbon assis sur le Thrône d'Espagne. Pour lui en fermer toutes les issues, quelle longue Guerre n'ont-ils point soutenue avec les Alliés contre Louis XIV, qui reclamoit les droits que donnoit à ses enfans sur l'Espagne son mariage avec Thérèse d'Autriche, l'aînée des filles de Philippe IV? C'étoient moins les intérêts de la Maison d'Autriche qui leur mettoient les armes à la main, que la crainte qu'ils avoient que, par la réunion de deux puissantes Monarchies dans la Maison de Bourbon, la France ne fît exclusivement à eux tout le Commerce de l'Espagne. Cette crainte étoit bien imaginaire de la part des Anglois. A cette longue suite

de déclamations contre nous, ſur les ſuites de la liaiſon naturelle & indiſpenſable entre la France & l'Eſpagne, je n'ai qu'un ſeul raiſonnement à oppoſer. Je l'emprunterai de l'eſtimable Auteur que j'ai cité plus haut. » La politique des Marchands, dit-il, » c'eſt de gagner le plus qu'ils peuvent » dans leur commerce; l'égalité du » traitement dans un pays étant une » fois ſtipulée comme loi du Droit pu» blic, quand même une Nation y » auroit quelque influence dans les » Conſeils, le commerce de ce pays » ne s'en feroit pas moins avec une » troiſiéme Nation moins amie peut» être de l'Etat, mais qui offriroit plus » d'avantages ou de facilités aux par» ticuliers ».

Il n'eſt point de mon ſujet d'examiner combien eſt forte la balance que l'Eſpagne paye à l'Angleterre. Quoique les Auteurs du *Britisch Merchant* avancent qu'il n'eſt pas bien certain que la balance du commerce avec l'Eſpagne ſoit avantageuſe à leur pays, l'Europe ſait le contraire; & en cela ils ſont contredits par la plûpart des

Ecrivains Anglois. Ce n'eſt que pour rendre odieux les François, qu'ils affectent de pouſſer ſi loin le pyrrhoniſme. A qui comptent-ils de perſuader que les François ont envahi le commerce de l'Eſpagne, au point de n'y laiſſer aux Anglois qu'une petite portion, qui les épuiſe bien plus qu'elle ne leur eſt utile ; leurs productions n'égalant pas la quantité des productions qu'ils importent de ce pays ? Si l'induſtrie des Anglois, leur habileté dans le commerce, leur activité, leur ont obtenu la balance ſur les Eſpagnols, je ne ſuis pas aſſez injuſte, Mr, pour leur en faire un crime. C'eſt la récompenſe de leurs talens. C'eſt dommage que les Eſpagnols, ſi renommés dans tous les tems pour leur bonne-foi, joignent à cette qualité admirable une pareſſe, dont il réſulte des effets qui leur ſont pernicieux ; car moyennant ce vice politique, qui eſt l'effet de l'orgueil, les Peuples de l'Europe font ſous leurs yeux tout le commerce de leur Monarchie : que le contraſte des Eſpagnols avec les Anglois eſt frappant ! Mais parce que les

Anglois ne mettent point de bornes à ce désir excessif du gain, qui leur donne une activité si prodigieuse pour étendre leur commerce, lui ouvrir de nouveaux canaux, ils ne suivent point invariablement les régles inflexibles du juste rigide. Ils le plient un peu trop aux intérêts politiques de leur Nation.

Je veux bien même, pour ôter tout prétexte d'accuser mon impartialité, comme si ma qualité de François me donnoit le droit d'être injuste dans mes jugemens sur les Anglois, je veux bien, dis-je, ne point insister sur le commerce interlope qu'ils font de la Jamaïque. Le commerce interlope de Nation à Nation est aujourd'hui si bien enraciné, qu'il semble faire partie du Droit public de l'Europe. Mais du moins conviendrez-vous avec moi, Mr, que les Espagnols ont eu plus de droit pour défendre le commerce des Anglois avec leurs colonies, que ceux-ci n'en ont eu de le faire malgré ceux-là. Cependant les Anglois ont eu l'injustice de se fâcher contre les Espagnols, parce qu'ils défendoient des

droits véritables & légitimes contre des droits chimériques & illicites.

Vous vous rappellez ſans doute, Mr, cette Guerre que les Eſpagnols s'attirèrent, il y a quelques années, de la part des Anglois, parce qu'ils vouloient fermer au commerce de l'Angleterre leurs propres colonies. Il fut réſolu dans le Parlement de Londres que la Nation porteroit ſes forces navales du côté de Carthagéne, qu'on tâcheroit de prendre cette place importante ſur les Eſpagnols, pour les punir des obſtacles qu'ils oppoſoient au commerce de l'Angleterre, & les obliger à recevoir malgré eux dans le ſein même de leurs colonies un commerce ruineux pour leur Nation. Cette Guerre eut de mauvaiſes ſuites pour l'Angleterre, & le bon droit des Eſpagnols triompha de ſon injuſtice.

Par le Traité d'Utrecht l'Eſpagne a laiſſé l'Angleterre en poſſeſſion de Gibraltar & de l'Iſle de Minorque. La France lui a abandonné la Baye d'Hudſon, l'Iſle de Terre-Neuve & l'Acadie. Enfin elle a obtenu, pour le commerce en Amérique, des droits dont

dont on a privé les François, qui avoient placé Philippe V sur le Thrône. Je ne compte point ici les gallions de l'Amérique, à la prise desquels les Anglois aimèrent mieux employer leurs Vaisseaux, qu'à donner à l'Empereur de nouvelles terres. Pour prix des maux que l'Angleterre, secondée du reste de l'Europe, avoit faits à la France & à l'Espagne, ces deux Monarchies avoient relâché jusques-là leurs droits en sa faveur. Qui n'eût pensé que l'Angleterre se croiroit bien payée de tout ce qu'il lui en avoit coûté pour maintenir l'équilibre de la balance; que l'Espagne liée d'intérêt avec la France alloit faire pencher si fort du côté de cette Puissance déja si redoutable par elle-même à l'Europe.

Cependant elle n'en est pas demeurée-là. Le Contrat de l'Assiento lui avoit accordé deux Vaisseaux en marchandises. Mais son ambition démesurée fut bien l'éluder. Elle sut si bien faire qu'au moyen de plusieurs bâtimens, qui alloient & revenoient sans cesse, les deux Vaisseaux en question

étoient inépuiſables. Par cet artifice bien indigne d'une Nation, elle avoit envahi le commerce des colonies Eſpagnoles. Le dernier Traité de paix conclu à Aix-la-Chapelle a réſilié ce Contrat, dont l'abus entraînoit l'Eſpagne à une ruine certaine. Voulez-vous un autre trait de ce droit arbitraire ſur lequel l'Angleterre concerte toutes ſes opérations ? » Depuis le » changement ſurvenu dans la Com- » pagnie d'Afrique, l'Angleterre s'eſt » procuré, ſans autre droit que la » force, un établiſſement excluſif dans » l'Ile d'Anamabou, à la Côte d'or. Il » eſt d'autant plus important, que » c'étoit le rendez-vous général des » Vaiſſeaux des autres Nations, aux- » quels il doit être commun par tous » les Traités. C'eſt ainſi que cette Na- » tion s'épargne les concurrences, » tandis que les Interlopes fréquen- » tent ſans ceſſe les établiſſemens ex- » cluſifs de ſes voiſins, ſi l'on en croit » ſes gazettes & tous ſes papiers pu- » blics. « *Diſc. prélim. du Négociant Anglois.*

Comme l'Aigle impérieux, après

avoir promené ſes regards avides, s'élance & fond rapidement ſur ſa proie, ainſi l'Anglois porte ſa vue ſur tout ce qui l'environne, & ſans autre droit que ſa force, ſe précipite ſur tout pays qui lui paroît propre à étendre ſon commerce avec ſa domination. Les Mémoires des Commiſſaires François vous en fourniront une preuve bien authentique par rapport à l'Acadie & à l'Ile de Ste Lucie. Vous y verrez, Mr, les Anglois ne ceſſant, même dans le ſein de la paix, de s'illuſtrer par des actes d'hoſtilité & par des déprédations bien plus dignes d'une troupe de bandits, que d'hommes civiliſés. Le voiſinage d'hommes auſſi nquiéts, auſſi turbulens, ne laiſſe point les eſprits ſans allarmes. On craint tout d'un Peuple, qui mépriſe ſſez les autres Peuples, pour ſe perſuader qu'il n'y a point entr'eux & lui le droit des Gens, qu'il ſoit obligé de eſpecter. Penſez-vous que l'Eſpagne loive être bien tranquille ſur ſes poſeſſions en Amérique, & qu'elle ignoe que les Anglois les dévorent depuis ɔng-tems dans le cœur? Si les Fran-

çois viennent à être accablés, comment l'Espagne pourra-t-elle arrêter dans sa course ce torrent impétueux ? En vain l'Angleterre, pour accomplir plus sûrement ses desseins ambitieux, travaille à désunir Madrid & Versailles. Ces deux Cours sont trop Politiques, pour consentir à une désunion, dont leur plus cruel ennemi prendroit tant d'avantage sur elles. C'est moins le sang de Bourbon qui les lie aujourd'hui, que la raison d'Etat. L'Angleterre a trop affoibli l'Espagne, pour qu'elle puisse se passer de l'appui de la France, qui en trouve à son tour dans son alliance avec elle. L'Espagne n'a point encore oublié que les Amiraux de Cromwel lui ont pris la Jamaïque ; que le projet de ce célébre Usurpateur étoit de lui enlever l'Amérique. Croyez, Mr, que l'activité Angloise ne se reposera point qu'elle ne l'ait conduit à sa perfection. Elle dirige de ce côté-là toutes ses batteries, s'avance pas à pas, & attend dans le silence que le tems de l'exécuter soit venu. Elle dissimule aujourd'hui les prétendues injures des Espagnols (car

tout ce qui arrête ſon commerce eſt regardé par elle comme une injure qu'on lui fait) ; & pour frapper les grand coups, elle n'attend que le moment d'avoir anéanti dans l'Amérique la domination Françoiſe, à quoi elle ne déſeſpére pas de parvenir un jour par l'augmentation ſucceſſive de ſa Marine.

Obſervez, Mr, avec quelle attention l'Angleterre ménage aujourd'hui l'Eſpagne. Il n'y a rien de ſi timide. C'eſt l'ambition qui n'oſe pas dire ſes ſecrets, & qui dans les égards qu'elle a pour l'Eſpagne ſe quitte pour ſe reprendre. Dans la crainte de la réveiller, elle ne lui porte plus ſes plaintes touchant la priſe de vaiſſeaux Anglois qui font le commerce interlope. Pour mieux accabler la France, elle feint pour l'Eſpagne des ſentimens qu'elle n'a pas. Mais elle a beau faire, Gibraltar eſt pour l'Eſpagne une playe toujours ſanglante ; & les diſgraces qu'elle lui a cauſées au commencement de ce ſiécle, ſont l'éternel lien qui l'unit à la France. La France, par qui commencent aujourd'hui les

coups, dont l'Angleterre frappe tous ce qui fait ombrage à sa puissance dans l'Amérique, ne cesse d'avertir l'Espagne, son alliée, que ces coups iront jusqu'à elle-même. Elle ne cesse de tenir ses yeux ouverts sur la Géorgie, cette Colonie si peu florissante aujourd'hui par le mauvais gouvernement que la politique y a introduit, mais très formidable pour les deux Puissances alliées, si les Anglois en favorisent la population, par la destruction du gouvernement Gothique, qui partage les terres en fiefs masculins, & qui astreint à un service régulier des colons plus pressés par leurs besoins, qu'aiguillonnés par la gloire. Cette colonie, si jamais elle s'aggrandit, deviendra fatale & à l'Espagne, dont elle commandera la navigation, en parvenant à s'établir sur le golfe du Mexique; & à la France, sur qui elle s'emparera du Missisipi même, dont la possession excite extrêmement la cupidité des Anglois, par la commodité qu'elle leur fourniroit pour un commerce de contrebande immense avec la nouvelle Espagne. Si l'Angleterre donne au-

jourd'hui ſes ſoins à la culture de cette Colonie, c'eſt moins pour y recueillir quelque peu de ſoye & y faire quelque mauvais vins, que pour arriver à ſon but ſecret, qui eſt de tenir l'Amérique Eſpagnole dans ſa dépendance, de maîtriſer totalement ſa navigation, & de donner un échec conſidérable au Commerce des François.

Si les Anglois n'étoient que jaloux de la proſpérité des autres Nations, & que s'arrêtant là ils n'exerçaſſent à leur égard aucunes de ces injuſtices que reprouve ſi hautement le droit des Gens; ſans avoir aucun droit de leur faire la guerre, on condamneroit toujours en eux ce ſentiment de baſe jalouſie qui retrécit ſi fort le cœur. C'eſt oublier qu'on doit aimer le bien général, & que cet amour ne doit point être affoibli par celui de notre Nation, que d'envier aux autres les avantages que la nature & leur induſtrie leur procurent. A meſure que l'Univers s'étend aux yeux d'un Citoyen du Monde, tout ce qui l'environne ſe reſſerre. La terre s'évanouit ſous ſes pieds. Lui-même que devient-il? Ce-

pendant il ressent un doux frémissement dans cette contemplation qui l'anéantit. Après s'être vu noyé, pour ainsi dire, & perdu dans l'immensité des êtres, il éprouve une satisfaction secrete à se retrouver sous les yeux de la Divinité; il goûte un plaisir pur & parfait à la vûe de ses perfections exprimées plus ou moins énergiquement dans les différentes créatures; il s'oublie en quelque façon lui-même pour n'être sensible qu'à l'ordre & à la beauté de l'Univers. Ses affections qui embrassent le genre humain dans toute son étendue, l'égalent en quelque façon à la Divinité même, qu'il représente si dignement sous une forme visible. Le mérite & la vertu, le bonheur & la prospérité dans d'autres Nations que la sienne, deviennent pour lui un spectacle qui l'enchante; &, loin de s'en attrister, il ressent au contraire dans son cœur des mouvemens délicieux & presque divins. Voila, Mr, le véritable Citoyen du Monde. Si vous mesurez la distance qui le sépare de l'Anglois, vous la trouverez prodigieuse.

Je rends volontiers à l'Angleterre cette juſtice, qu'il n'y a aucune Nation qui oſe s'égaler à elle dans ce qui concerne l'intelligence du commerce, aucune Nation ſi habile à faire fleurir ſes colonies; aucune Nation qui tire tant d'avantage de ſes propres productions & des matieres premieres qui lui ſont importées des pays étrangers; aucune Nation qui ait porté ſi loin la gloire de ſa navigation. Mais auſſi ne fut-il jamais de Nation ſi intéreſſée, ſi jalouſe, ſi avide, ſi ambitieuſe, & ſi prête à violer le droit des Gens, lorſqu'elle le juge néceſſaire à l'accroiſſement de ſon commerce. C'eſt toujours la balance à la main & le calcul ſous la plume qu'elle ſtipule avec les autres Nations. Quoiqu'elle ait la balance du commerce ſur preſque toute l'Europe, ce n'eſt pourtant qu'avec un ſenſible chagrin qu'elle ſe voit forcée de la payer à la Ruſſie pour les chanvres, les lins, la potaſſe, le fer, le merrain, les fourures, dont l'échange de ſes Manufactures ne fait qu'une partie.

Mais c'eſt-ſur-tout contre la France

que ſes Auteurs entrent en humeur. Tout ce que cette Nation gagne leur paroît perdu pour leur Patrie. Eſprits chagrins, durs & farouches, leur front eſt toujours couverts de nuages, lorſqu'ils portent leurs regards ſur les accroiſſemens du commerce de France; ce ſont autant de coups de poignardqu'on leur enfonce dans le cœur, que ſes heureux ſuccès. Dominés par la miſantropie, on diroit que cette Nation leur eſt à charge, & que leur haine contr'elle leur tient lieu d'amour pour leur Patrie. Quelle étrange ambition que celle qui en veut au commerce de tout l'Univers! Les François ſont bien malheureux, ſi pour être aimés des Anglois, il faut qu'ils laiſſent languir leur induſtrie, & qu'ils négligent un commerce,auquel les invitent l'heureuſe ſituation de leur pays, & ces ports que la nature bienfaiſante a creuſés pour eux ſur l'Océan & ſur la Méditerrranée.

Il faut l'avouer, un point d'honneur mal entendu n'a que trop longtems étouffé chez les François la voix puiſſante de l'intérêt qui les appelloit

au commerce. Par une ſuite d'un goût barbare & Gothique, que nos pères nous avoient tranſmis avec leur franchiſe, tous les honneurs étoient pour les Nobles, pour les Militaires, ſans qu'il en rejaillît la moindre portion ſur les Commerçans : ces hommes ſi eſtimables, ſi néceſſaires à l'Etat, qui ne s'enrichiſſent qu'en procurant l'abondance, en excitant une induſtrie honorable, & dont les richeſſes prouvent les ſervices. Mépriſés & avilis autrefois, ils obtiennent de nos jours, graces à l'eſprit éclairé qui régne en France, & qui s'étend dans preſque toutes les conditions, une conſidération & une reconnoiſſance qu'on n'auroit jamais dû leur refuſer ; on commence à s'appercevoir en France, qu'ils ſont le reſſort de l'abondance, qu'ils ne font aucune entrepriſe, qu'il ne leur arrive aucun avantage, que le Public ne le partage avec eux. Aujourd'hui plus que jamais on s'accorde aſſez à penſer dans toute l'Europe, que les Nations acquiérent plus de véritable puiſſance en s'enrichiſſant par un commerce tran-

quille, qu'en aggrandiſſant leurs Etats par des conquêtes violentes. Dans une Nation comme la France, où tout s'opére par l'honneur ou la vanité, il eſt à croire, Mr, que le commerce y étant une fois en honneur, il fera de jour en jour des progrès bien rapides. C'eſt un bon reſſort pour un Gouvernement que l'honneur ou la vanité. Il ſe déploye toujours avec plus de force & d'énergie que la vertu même, ce reſſort des Républiques, ſelon l'illuſtre Auteur de *l'Eſprit des Loix*.

Il eſt heureux pour la France que ſa Marine dans la derniére guerre ait été ſi foible, & que l'Angleterre ait ſi fort abuſé de ſes forces maritimes pour l'abattre. La France s'eſt réveillée au bruit des exploits de ſa rivale; & tel qu'un lion qui regarde ſes bleſſures, n'en eſt que plus indigné, elle n'a enviſagé les injures dont ſa gloire a été flétrie ſur mer, que pour s'exciter puiſſamment à faire renaître ſa Marine de ſes cendres. Le projet de la rétablir & de lui donner une force qui pût balancer celle de la Marine Angloiſe, a été auſſi promptement exé-

cuté qu'il a été prudemment formé. La France devoit ce rétabliſſement à ſa gloire offenſée, ainſi qu'à l'intérêt qu'elle a de protéger ſon commerce. Par l'état où ſe trouve aujourd'hui la Marine Françoiſe, vous pouvez juger, Mr, des efforts prodigieux que la Nation a faits pendant le peu de temps qu'a duré la paix, & de ceux qu'elle eſt capable de faire dans la ſuite. La fierté des Anglois a trompé leur politique; ils ont trop compté ſur leurs forces. Dans l'yvreſſe où les ont jettés les ſuccès de leur Marine, ils ont cru que le tems étoit arrivé, où, à l'exemple des Romains, ils pouvoient commettre impunément des injuſtices éclatantes. Je ne puis donner d'autre nom à leurs entrepriſes contre les François, toutes les fois que j'examine de ſang froid les raiſons ſur leſquelles ils les appuyent. C'eſt bien ici qu'a lieu la Maxime, que les raiſons qu'on allégue pour ſe défendre d'une injure qu'on nous accuſe d'avoir faite, ſont quelquefois ſi frivoles, qu'elles ſemblent être plutôt une raillerie, qui ajoûte encore à l'injure, qu'une véritable juſtification.

Si ma lettre n'étoit déja trop longue, je vous ferois sentir, Mr, que les incursions des Anglois sur tous les vaisseaux François qui sont chargés de munitions de guerre, sont l'attentat le plus énorme au Droit public de l'Europe, que si peu de Jurisconsultes ont connu. Je reviendrai sur cet article, après que dans ma lettre suivante je vous aurai prouvé que votre République n'a point de plus dangereux ennemi que l'Angleterre.



LETTRE QUATRIÉME.

Allez, portez en pompe, & servez à genoux
L'Idole dont le poids va vous écraser tous. VOL.

MONSIEUR,

Je ne puis mieux commencer cette lettre que par l'application de ces deux vers à quelques-uns de vos Compatriotes, que leur haine contre la France a tellement dévoués aux intérêts de l'Angleterre, qu'ils s'enchaîneroient volontiers à son char, pour l'aider à ranger l'Univers sous ses loix. La haine est injuste dans ses sentimens ainsi que dans ses jugemens. Combien parmi vous, qu'elle a aveuglés sur l'abîme que creuse sous les pas de la République, cette Nation qu'ils croyent être son plus ferme soutien ! Avec les principes de politique qui réglent sa conduite, & dont je vous ai entretenu dans mes précédentes lettres, pen-

ſez-vous, Monſieur, que l'Angleterre n'ait pas dû ſacrifier la Hollande à l'accroiſſement de ſon commerce, qu'elle regarde, peu s'en faut, comme la premiére divinité de ſon Iſle! En qualité de Nation commerçante, & même de Nation la plus commerçante de l'Univers, après elle, vous avez auſſi la meilleure part à ſa haine. Je n'exeepte que les François, contre qui elle s'exerce avec plus d'acharnement encore que contre les Hollandois. Effectivement, l'Angeterre trouve par-tout ſous ſes pas la France, qui lui diſpute, peut-être avec quelque avantage, la ſupériorité dans tous les genres de Littérature, en attendant qu'elle puiſſe la lui diſputer dans le Commerce. Si la haine jalouſe des Anglois contre vous n'éclate pas avec cette impétuoſité de ſentimens féroces qu'ils ſe pardonnent volontiers en faveur des progrès de leur Commerce, vous n'en êtes redevables qu'à l'intérêt qu'elle trouve dans votre alliance. C'eſt bien aſſez d'avoir pour ennemis les François, ſans ſe mettre encore à dos les Hollandois. Croyez, Mr, que

l'intérêt eſt le ſeul frein qui les empêche de vous accabler. Mais ce frein, ils le blanchiſſent d'écume, par l'impuiſſance où ils ſe trouvent de détruire entiérement votre Commerce. Ne ſouhaitez pas qu'ils ruinent celui de la France. Forts de la foibleſſe des François, ils vous écraſeroient à votre tour. Comme les Anglois n'imaginent pas avoir beſoin de ſe contraindre à l'égard des François, ils laiſſent agir dans toute leur étendue leur haine, leur envie, leur jalouſie contre cette Nation.

Pour mieux juger du ſyſtême politique des Anglois à l'égard de la Hollande, ſouffrez, Mr, que je vous ramene au berceau de cette Republique. Tout ce que les Anglois ont fait pour ou contre la République, les ſecours qu'ils lui ont donnés ainſi que les guerres qu'ils lui ont faites, vous prouveront qu'elle a trouvé dans eux des ennemis plus dangereux que dans les Eſpagnols mêmes, qu'elle avoit reconnus pour ſes anciens maîtres, & dont le déſeſpoir, qu'inſpire la tyrannie, lui avoit fait ſecouer le joug impé-

rieux. Suivez-les dans toutes leurs démarches, vous les verrez constamment attachés à miner sourdement le Commerce de la République. Il a été autrefois, & même il est encore aujourd'hui trop puissant pour ne pas exciter leur jalousie.

Je conviendrai d'abord avec vous, Mr, que dans les premiers tems où la République se forma, & où, ressuscitant dans ses enfans l'antique audace de ces Bataves, qui avoient déterminé en faveur de César la fortune incertaine & chancelante à Pharsale, & avoient ramené la victoire sous ses drapeaux à Alexandrie, elle brisa ses fers, elle a reçu plusieurs secours du Royaume d'Angleterre, soit en argent soit en troupes. Mais vous savez aussi trop bien, Mr, que l'Angleterre consulta plus ses intérêts que ceux de la République dans les secours qu'elle lui prodigua. L'Angleterre avoit en vûe d'abaisser la Puissance Espagnole, qui faisoit ombrage à la sienne. Cette seule raison lui mit les armes à la main, & nullement cette compassion, qu'excite naturellement la vûe des mal-

heureux. L'Angleterre n'aida la République à s'élever, que pour servir d'instrument à sa grandeur. La suite ne l'a que trop fait voir. Mais de crainte que vous ne me trouviez injuste à l'égard des Anglois, je consens que la République leur tienne compte de ces secours multipliés, par qui elle acheva de briser les derniers liens qui la retenoient encore attachée au joug Espagnol. C'est toujours beaucoup que d'obtenir des secours, que l'intérêt seul a déterminés en notre faveur. Mais ces secours tant vantés, & dont vous faites honneur à l'Angleterre, sont mêlés d'un si grand nombre d'injustices à l'égard même de ceux à qui ils furent accordés, qu'il eût beaucoup mieux vallu pour les Hollandois de ne les avoir pas reçus.

Tandis que les Anglois protégeoient la Hollande, leur alliée, ils avoient pour l'Espagne des ménagemens qui coûtérent bien cher à la République. Par un excès de confiance, qu'elle croyoit ne pouvoir refuser à ceux de sa Religion, elle remit imprudemment aux Anglois ses places frontie-

res les plus importantes, persuadée qu'ils sauroient bien les défendre contre les Espagnols. Mais elle éprouva que la Religion pouvoit beaucoup moins sur l'esprit des Anglois que l'intérêt politique. Ces places que la valeur avoit conquises sur les Espagnols au prix du sang des Hollandois, eh bien ! Mr, les Anglois s'en emparerent pour les remettre par la plus noire trahison aux Espagnols, contre qui ils auroient dû les défendre. Un Capitaine, nommé Marchand, vendit au Duc de Parme le Château de Wouw, pour la somme de dix mille florins pour lui-même, & pour trois mois de solde pour la garnison. Le Comte de Leycester, favori de la Reine Elisabeth, & Commandant en chef des troupes Angloises, en empêchant, par des ordres secrets, le Conseil d'Etat de faire évacuer à tems à ce Capitaine, dont la fidélité étoit dès-lors suspecte, le poste qui lui avoit été confié, fit présager dès-lors aux plus clairvoyans les obstacles que l'Angleterre opposeroit dans la suite à l'élevation de la République. La per-

fidie avoit trop bien réussi à son premier auteur, pour qu'elle ne fût pas embrassée par les autres Anglois. Guillaume Stanley livra au Général Taxis la ville de Déventer; Roland Jork, corrompu par l'argent Espagnol, donna l'exemple de perfidie aux Anglois qui étoient en garnison à Zwol & à Arnhem. Ils vendirent leur honneur aux Espagnols avec les places qu'ils gardoient. Le Comte de Leycester fut spectateur immobile de la prise de l'Ecluse par le Duc de Parme; & le Gouverneur de Gueldre, Aristote Platon, Ecossois d'origine, eut la lâcheté de vendre cette importante ville aux Espagnols. Je passe sous silence bien d'autres infidélités qui furent commises par les troupes Angloises. Par la maniere dont elles se conduisoient, on eût dit qu'elles étoient à la solde de l'Espagne & non de la Hollande.

Le Comte de Leycester, chargé d'ordres secrets de la part de la Cour d'Angleterre, travailloit cependant à se faire donner les plus fortes places de la République, afin que, si l'inté-

rêt de l'Angleterre exigeoit qu'elle ne rompît pas avec l'Efpagne, elle pût acheter d'elle la paix & des conditions avantageufes, aux dépens de la Hollande fon alliée, qu'elle facrifieroit à l'Efpagne, en abandonnant à cette Monarchie les places qui fervoient de boulevart à la République naiffante.

La Reine Elifabeth peu inquiéte du fort des Hollandois & de celui de leur Religion, leur envoya une ambaffade folemnelle, pour les exhorter vivement à faire la paix avec l'Efpagne. Le Comte de Leycefter avoit déja preffenti les Hollandois fur cette paix, qu'ils refuferent conftamment, craignant de compromettre leur Religion, & de retomber fous le joug auquel ils avoient fouftrait leur tête. L'Angleterre, pour ne pas paroître trahir la Hollande, qui avoit imploré fon fecours, exigea du Duc de Parme, qu'il retirât des Pays-Bas toutes les troupes étrangeres, qu'il laiffât jouir les habitans de tous leurs anciens privileges, qu'ils fe gouvernaffent eux-mêmes felon leurs propres loix; qu'on

reſpectât les droits ſacrés de leur conſcience, & qu'on leur permît l'exercice libre de la Religion Réformée, au moins pendant deux ans, afin que durant ce tems-là les Etats puſſent s'accorder ſur le chapitre de la Religion. C'en étoit fait de la Religion Réformée dans tous les Pays-Bas, ſi les Eſpagnols, écoutant les propoſitions avantageuſes que leur fit l'Angleterre, de leur remettre les places dont elle étoit la maîtreſſe, moyennant le payement des ſommes ſtipulées avec la Hollande pour les troupes qu'elle lui avoit fournies, avoient ſu profiter de leur fortune préſente. Mais la Providence, qui vouloit aſſurer aux Hollandois leur liberté, & briſer le joug Eſpagnol qui s'appeſantiſſoit tous les jours ſur leur tête, ferma les oreilles des Eſpagnols à des raiſons ſi perſuaſives; & au-lieu de ſacrifier quelques ſommes d'argent à la reddition de pluſieurs places, qui ne leur auroient point coûté de ſang, leur mauvais Génie leur perſuada d'équipper une flotte puiſſante, que les vents plus conjurés contr'elle que

les Anglois, vinrent à bout de dissiper. Cet effort des Espagnols qui leur fit couvrir l'Océan de leurs vaisseaux, ne produisit point d'autre effet, que celui d'accélérer la conclusion d'une triple alliance entre la France, l'Angleterre & la Hollande contr'eux-mêmes. Vous conviendrez avec moi, Mr, qu'il n'a pas tenu à l'Angleterre que la Religion Réformée ne fût extirpée des sept Provinces-Unies, où elle n'avoit pas encore jetté des racines profondes. La plûpart des Provinces des Pays-Bas tenants toujours à Rome par leur soumission, il n'est pas douteux que dans ces tems, où les esprits, qui panchoient déja pour la Réforme, étoient encore mal affermis, elles auroient de nouveau reconnu l'autorité de l'Eglise Romaine. Je ne vous arrête, Mr, sur cette réflexion, que pour vous convaincre que l'intérêt de la Religion n'a jamais été assez puissant pour balancer dans le cœur des Anglois leur propre avantage, & qu'il leur auroit peu importé de vous voir tous Romains, pourvu que leur Commerce s'en fût accrû.

Oui,

Oui, Mr, c'eſt une vérité de fait que les Hollandois vis-à-vis des Anglois ont toujours été la dupe de leur propre Religion, & que ſous ce prétexte ſacré ils ont été engagés par les Anglois dans des guerres toujours funeſtes à la République, & ſeulement utiles à ſes Alliés. La conformité des ſentimens dans une même Religion n'eſt donc point une raiſon qui ait dû attacher la Hollande à la fortune de l'Angleterre. La raiſon de l'Etat eſt toujours plus forte que celle de la Religion, qui ne ſert que de voile pour couvrir les reſſorts myſtérieux de la Politique.

L'Angleterre oublia bientôt les engagemens qu'elle avoit pris avec la France & la Hollande. Malgré la triple alliance, par laquelle il étoit très-expreſſément ſtipulé qu'on ne ſe prêteroit à aucune tréve, & encore moins à aucune négociation pour la paix avec l'Eſpagne, ſans le conſentement unanime de toutes les Parties contractantes, mais qu'au-contraire on l'attaqueroit de toutes ſes forces & avec la derniere vigueur dans ſes propres domaines, l'Angleterre fit non ſeu-

lement, ſans le conſentement des autres Alliés, ſa paix particuliére avec l'Eſpagne, mais ſtipula même qu'aucune des deux Nations ne ſoutiendroit en aucune maniere les ennemis & les ſujets rebelles de l'autre. Par ce Traité elle ne violoit pas ſeulement ſon alliance avec la Hollande; mais elle la laiſſoit expoſée à la merci des Eſpagnols, qui continuoient toujours à la traiter de rebelle, & qui ne négligeoit rien pour la remettre à la chaîne. Cependant les villes de la Brille, Rammekens & Fleſſingue, demeuroient hypothéquées à la Grande Bretagne, qui, pour ne pas enfreindre le Traité conclu avec l'Eſpagne, ne permit point aux troupes qu'elle avoit dans ces villes, de prendre parti pour les Hollandois, bien qu'elles fuſſent ſoudoyées par ces Républicains. L'Angleterre ne ſe montroit religieuſe à garder ſon alliance avec l'Eſpagne, que pour enfreindre plus audacieuſement celle qu'elle avoit contractée antérieurement avec la Hollande. Pouvoit-on, Mr, inſulter d'une maniére plus ou-

trageante les Hollandois, que de les obliger à payer des troupes, dont une alliance poſtérieure avec leurs ennemis enchaînoit la valeur ?

Les Hollandois indignés de prodiguer leur argent pour des troupes qui leur étoient abſolument inutiles, firent un effort pour les congédier. Ils traitérent avec Jacques I qui étoit alors ſur le Trône d'Angleterre, pour l'évacuation de leurs places. Ce Prince, pour étonner leur courage & déconcerter leurs projets, leur demanda la ſomme de deux millions cinq cens mille florins : mais il fut lui même dupe de ſon artifice dans cette occaſion. Le Grand-Penſionnaire Barneveldt trouva dans l'œconomie de ſes concitoyens un moyen de remettre aux Anglois cette ſomme prodigieuſe pour le tems, & de rendre à ſa patrie la liberté, que, ſous prétexte de la conſerver, ils lui avoient enlevée. Cette action qui le combla de gloire dans l'eſprit de ſes concitoyens, lui attira la haine de Jacques I qui, dit-on, ne ſe montra ſi fort aigri contre les Armeniens, que parce que

cet habile Miniſtre faiſoit à leur ſecte l'honneur de la favoriſer.

Les progrès rapides & étonnants que faiſoit de jour en jour le commerce des Provinces-Unies, réveillérent la jalouſie des Anglois, & en même tems leur attention pour y mettre des obſtacles. La pêche du hareng, qui a paſſé très-longtems pour la *mine d'or* de la République, & à laquelle Jean de Wit attribue toutes les reſſources que les Hollandois ont trouvées pour ſecouer le joug Eſpagnol, pour conquérir les Indes, pour acquerir de la conſideration en Europe, devint un crime aux yeux des Anglois. Ils ſe ſouvinrent alors qu'ils étoient les Souverains de la mer; &, ſous ce prétexte, ils exigérent de tous les Pêcheurs Hollandois le dixiéme hareng, comme un hommage rendu à leur Souveraineté, & un droit pour la permiſſion qu'ils leur accordoient de pêcher dans des mers qui baignoient leur Iſle. Ces prétendus Souverains appuyant de la force leurs prétentions ambitieuſes, enlevérent ux Hollandois grand nombre de vaiſ-

ſeaux, maltraitérent leurs matelots, & cauſérent un grand préjudice à leur commerce. Déjà, pour terminer cette conteſtation de l'Empire des Mers, les Hollandois ſe préparoient à un combat naval & déployoient la voile de leurs vaiſſeaux, lorſque des diſſenſions domeſtiques rappellérent les Anglois dans leurs propres foyers.

Les Hollandois ne furent pas longtems à s'appercevoir que les Anglois les aimoient bien moins comme Proteſtans, qu'ils ne les haïſſoient comme riches Commerçans. Dans le combat des Dunes, où la Flotte Hollandoiſe, commandée par l'Amiral Tromp, eut l'avantage ſur les Eſpagnols ; les Anglois, bien loin de fermer leurs ports à l'ennemi juré de la Religion Proteſtante, les reçûrent dans celui de Dunkerque, où dix de leurs plus gros vaiſſeaux, chargés d'hommes & d'argent, trouverent un azile ſûr contre les Hollandois, qui pourſuivoient en eux les ennemis de leur liberté.

Sous Cromwel, Tyran & Protecteur d'Angleterre, le commerce de la Hollande reçut un échec bien ter-

rible. Le Bill du Parlement, par lequel il étoit défendu à tous les étrangers d'apporter désormais en Angleterre sur leurs vaisseaux d'autres productions que celles du crû de leur pays, fut un coup mortel pour le commerce de la République, dont l'objet est, comme l'on sait, d'enlever avec œconomie les productions de tous les peuples pour les répandre avec profit. Mais comme ce Bill ne permet aux étrangers l'exportation de leurs propres denrées, que sous des droits plus forts que si elles étoient importées par des vaisseaux Anglois; l'Angleterre a trouvé le secret, en leur interdisant par-là implicitement toutes exportations, de les faire par elle même.

Cet Acte de navigation, dont la gloire est dûe à Cromwel, est certainement l'époque de la grande puissance maritime des Anglois. Ils ont pu sans doute favoriser ainsi leur commerce aux dépens de celui de toutes les Nations. Mais, Mr, ne trouvez-vous pas que ce droit extrême est une extrême injure? *Summum jus, summa*

injustitia. Je suis surpris que les autres Nations, & surtout la vôtre, ne prennent point exemple sur les Anglois, pour exercer envers eux la même rigueur dans le commerce, qu'ils exercent envers tous les autres. La Nation Angloise a la réputation d'être la plus intelligente dans le commerce; mais elle n'obtient cette réputation qu'au dépens d'une qualité bien plus essentielle selon moi; je veux dire, cette générosité de sentimens nobles & élevés, qui ont pour objet le bonheur de tous les humains.

Ce n'étoit pas assez pour l'Angleterre de violer à l'égard de la Hollande les droits imparfaits que prescrit l'amitié & la bienveillance, si elle ne donnoit encore atteinte à ses droits parfaits. Toujours entêtée de sa Souveraineté des mers, l'Angleterre exigea de nouveau des droits sur le poisson qu'on pêchoit le long de ses côtes; elle demanda une réparation complette du tort qu'elle prétendoit avoir souffert dans les Indes par la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales; elle permit même à ses

Sujets, *dans le ſein de la paix*, de ſe dédommager eux-mêmes & de ſe procurer une ſatisfaction convenable de ce qu'ils avoient à pretendre à la charge des habitans de l'Etat, par la priſe de leurs vaiſſeaux. En 1726, l'Angleterre, accoutumée à de pareils procédés, ſi contraires au Droit public de l'Europe, fit une eſpéce de guerre ſemblable à l'Eſpagne. Elle donna ordre à ſes Amiraux de ſaiſir les galions Eſpagnols; de mettre le ſcellé aux effets; de les amener à un port de la Gande-Bretagne, pour y faire la répartition des marchandiſes entre les intéreſſés de toutes les Nations, la portion du Roi d'Eſpagne miſe en ſéqueſtre juſqu'au liquidement des ſommes dues ou priſes par les Armateurs Eſpagnols. Les Anglois ont introduit un nouveau Droit des Gens, par lequel, ſans ſe ſoumettre à la vaine cérémonie d'une Déclaration de guerre ils exercent toujours à bon compte des actes d'hoſtilité. On diroit qu'en Morale ainſi que dans la Littérature les Anglois ne veulent être enchaînés par aucunes loix.

En conséquence de cette permission accordée aux Anglois par leur Souverain, d'exercer contre les Hollandois toutes sortes d'hostilités, sans aucune déclaration de guerre, la bonne-foi des Hollandois fut surprise. La porte fut tellement ouverte à toutes sortes de déprédations, qu'en moins d'une année tous les Ports de la Grande-Bretagne furent inondés de vaisseaux Hollandois. Les Etats qui concevoient parfaitement bien qu'en ruinant leur Commerce, on ébranloit jusqu'à ses fondemens la République, qui n'a de vie que par lui, députerent aussi-tôt un Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, pour réclamer le Droit des Gens si violemment outragé par cette Monarchie Républicaine. Cependant ils équiperent un nombre convenable de vaisseaux, dont ils donnerent le commandement à l'Amiral Tromp, afin de donner plus de force aux raisons que leur Ambassadeur étoit chargé de faire entendre à Londres, & de garantir les trésors flottans de la République contre l'avidité Angloise. Mais comme si le Droit

des Gens n'étoit pas fait pour l'Angleterre, on n'eut aucun égard aux représentations fortes & pressantes de l'Ambassadeur Hollandois ; &, sans attendre qu'on eût décidé quels torts la République devoit réparer, l'Angleterre ne voulut pas perdre l'occasion favorable d'attaquer à l'imprévu vingt vaisseaux Hollandois qui revenoient des Barbades. Elle s'en empara contre tout droit, bien persuadée que, quelle que fût son injustice dans cette attaque, elle se maintiendroit dans son ancienne possession, qui est de ne jamais rendre ce qu'elle a déclaré une fois de bonne prise. La Flotte Angloise commandée par l'Amiral Blak, attaqua celle de l'Amiral Tromp, sous le prétexte frivole qu'elle refusoit de baisser le Pavillon, & de reconnoître la Souveraineté des Mers que l'orgueilleuse Angleterre s'arrogeoit. Telle fut l'origine de cette guerre sanglante, qui teignit si souvent les Mers du sang des Anglois & des Hollandois. La victoire demeura souvent indécise entre ces deux Amiraux, qui étoient tous deux sur mer ce que les Condés & les

Turennes étoient sur terre. Après beaucoup de sang répandu de part & d'autre pour le vain & bizarre honneur du Pavillon, la paix fut enfin signée entre les deux Nations belligérantes, sans que la Hollande pût engager l'Angleterre à adoucir en sa faveur la Loi rigoureuse du fameux Acte de la navigation.

Charles II ne fut pas plûtôt remonté sur le Trône d'Angleterre, dont une mort sanglante avoit fait descendre son pere, & que Cromwel venoit de souiller par une injuste usurpation, qu'il fit revivre l'ancienne prétention de l'Empire des Mers, & parut ainsi vouloir contester de nouveau aux Sujets Négocians de la République, le libre usage de cet élément commun à toutes les Nations. La guerre recommença plus vivement que jamais entre les deux Puissances Maritimes. La Hollande ne vouloit point reconnoître une Souveraineté que l'Angleterre n'a jamais pu bien prouver; elle vouloit soutenir le droit réel de son Commerce dans les Indes. Autant cette guerre étoit légitime de la part

de la Hollande, qui combattoit pour la liberté de son Commerce, autant étoit-elle injuste de la part de l'Angleterre, qui n'avoit d'autre droit, pour troubler le Commerce de sa rivale, que celui que lui donnoit sa force. La République fut donc forcée à s'engager dans une guerre de mer, célébre par les batailles les plus opiniâtres qui se soient jamais données, mais dont tout le fruit fut l'affoiblissement des deux partis. Ce fut dans ces combats que se développa toute entiere l'ame de de Ruiter, le plus grand-homme de mer qu'on eût vu encore. Ce fut lui qui alla brûler les plus beaux vaisseaux d'Angleterre jusques dans ses Ports à quatre lieues de Londres. Mais si l'Amiral Hollandois acquéroit beaucoup de réputation, en faisant triompher la Hollande sur les Mers, dont les Anglois avoient toujours eu l'empire, la Hollande n'avoit pas moins raison de se plaindre de l'Angleterre, qui lui faisoit acheter si cher le droit commun à tous les hommes de naviger librement dans toutes les Mers pour leur Commerce.

Toutes ces guerres, Mr, où nous voyons que la Hollande s'eſt engagée contre ſon inclination pacifique, décèlent d'une manière aſſez viſible le génie ambitieux de l'Angleterre, qui ne les a excitées que dans le deſſein d'affoiblir de plus en plus la République, & de lui enlever les meilleures branches de ſon Commerce. Le génie de la République a luté long-tems contre celui de l'Angleterre, avec des forces égales : mais ſoit que l'Anglois ait plus d'activité dans l'eſprit, plus d'ambition dans le cœur, plus d'habileté dans la politique, plus de ſcience dans le Commerce, que les Hollandois, nous voyons que depuis le Traité d'Utrecht, par lequel l'Angleterre obtint pour elle le contrat de l'Aſſiento & la poſſeſſion de Gibraltar & de Port-Mahon, le Commerce Anglois a pris ſur celui des Provinces-Unies un aſcendant qu'on n'oſeroit preſque marquer dans la crainte de n'être pas cru. Je ne vous arrête, Mr, ſur ces triſtes réflexions, que pour vous montrer l'Angleterre toujours conjurée contre la République

depuis ſon origine juſqu'à nos jours ; & s'avançant pas à pas vers ſon grand but, qui eſt d'engloutir tout le Commerce de ſon Alliée, de miner peu à peu ſes forces maritimes, & de finir par l'enſevelir ſous les flots de la mer qui l'environne. Jamais l'alliance n'a été plus étroite entre les deux Nations qu'elle l'eſt aujourd'hui, & jamais auſſi l'Angleterre ne fut plus redoutable à la Hollande : elle l'embraſſe, mais c'eſt pour l'étouffer. Comme votre prévention pour les Anglois, Mr, eſt un peu forte, je vais encore parcourir avec vous certains faits, qui ne confirmeront que trop le ſyſtême politique de l'Angleterre, qui tend à élever de plus en plus ſon Commerce ſur les ruines de celui de votre République.

L'aſcendant que la France prenoit de plus en plus ſur l'Eſpagne, qu'elle affoibliſſoit par la priſe de ſes Villes tant en Flandre que dans la Franche-comté, allarma les Hollandois pour leurs frontières. Ils frémirent de ſe voir ſi voiſins d'une Puiſſance formidable, dont ils n'étoient plus ſéparés

que par une barrière impuissante. Pour tenir la balance de l'Europe, & réprimer l'ambition de Louis XIV qui l'approchoit par dégrés d'eux, ils projetterent une triple alliance entre la Hollande, l'Angleterre & la Suéde. Ce qu'ils croyoient devoir être leur salut, pensa causer leur perte. Louis XIV indigné qu'un petit Etat tel que la Hollande conçût l'idée de borner ses conquêtes & d'être l'arbitre des Rois, médita dès lors de s'en venger. Il ne suspendit sa vengeance quelque temps, que pour la rendre plus terrible. Elle éclata enfin par des événemens prodigieux, dont le souvenir durera autant que l'Histoire.

En 1672, la France, après avoir endormi la Suéde par ses négociations, & acheté de son argent l'amitié de l'Angleterre, tomba avec toutes ses forces sur la Hollande. Son génie tutélaire la préserva d'une perte certaine, & sauva à la France l'éternel regret d'avoir détruit une République, qu'elle avoit protégée & chérie si long tems comme son propre ouvrage. Je pardonne aux Hollandois

les ſentimens de haine qu'ils prirent alors contre les François. Ils avoient vu leur perte de trop près, & la guerre avoit cauſé chez eux de trop funeſtes ravages ; pour que le Nom François ne leur fût pas devenu extrêment odieux. Mais le fardeau de cette haine qu'ils portoient aux François, ne devoit-il pas tomber avec autant de force ſur les Anglois, qui, pour mieux accabler la Hollande, s'étoient unis avec la France, contre les principes de la raiſon d'Etat, pour élever une Puiſſance que leur intérêt étoit d'affoiblir ? La haine des Anglois contre la France s'oublia dans cette occaſion, pour ſe tourner toute entière du côté de la Hollande. Quel prétexte de guerre que celui que les Anglois alléguoient contre elle ? La Flotte Hollandoiſe, diſoient-ils, n'avoit pas baiſſé ſon Pavillon devant un batteau Anglois.

La France avoit du moins une raiſon plus ſpécieuſe. Elle vouloit punir la Hollande d'avoir conſpiré contr'elle, en formant une alliance favorable à l'Eſpagne ſon ennemie, & fu-

neſte à elle-même, dont elle dérangeoit les projets. Que pouvoit alors reprocher la Hollande à la France ſon alliée naturelle? Sa trop grande puiſſance? Mais depuis quand la force d'un Etat fournit-elle un prétexte de rupture à une Nation contre qui elle ne s'exerce pas?

L'Angleterre, pour commettre des actes d'hoſtilité, n'avoit pas attendu à donner une auſſi mauvaiſe raiſon de la Guerre qu'elle déclaroit alors ouvertement à la République. Charles II avoit déja envoyé, ſous les ordres du Chevalier Holmes, une Flotte de trente-huit Vaiſſeaux de Guerre en mer, pour troubler la navigation des Hollandois. Cette flotte ayant rencontré, à la hauteur de l'Iſle de Wigt, la flotte Hollandoiſe qui revenoit de Smirne, composée de 5 Vaiſſeaux de Guerre & de 72 Bâtimens marchands, ſans être retenue par les liens de la paix qui n'étoit point encore rompue, l'attaqua avec beaucoup de fureur, à trois repriſes. Les Hollandois ne perdirent dans cette occaſion qu'un ſeul Vaiſſeau de Guerre & trois Bâtimens

marchands, leur valeur les ayant assez bien servis contre des forces beaucoup supérieures aux leurs. Vous remarquerez, s'il vous plaît, Mr, que c'est presque toujours dans un tems de paix, c'est-à-dire dans un tems où les Nations se reposent avec sécurité sur les Traités, que l'Angleterre a commis des actes d'hostilité contre les autres Puissances. Si, de nos jours, dans un tems où la Guerre n'est pas encore déclarée, elle fait des incursions sur tous les Vaisseaux François que leur malheur pousse vers ses flottes, nous ne devons pas en être surpris. L'Angleterre ne fait en cela que suivre constamment ses anciens principes. C'est toujours à la force, & non à la justice, qu'elle mesure son droit des Gens.

Mais ce qui auroit dû pour jamais aliéner la Hollande contre l'Angleterre, c'est le projet ambitieux que cette Puissance conçut de partager avec la France les dépouilles de la République. La Hollande voyoit flotter sur ses bords les Etendars François; ses campagnes étoient jonchées & de

ſang & de morts ; enfin l'unique eſpérance des Hollandois étoit dans leur déſeſpoir. Ce fut dans ces triſtes circonſtances que Charles II croyant la République perdue ſans reſſource, & voulant avoir ſa part d'une ſi riche proye, envoya vers le Monarque François le Duc de Monmouth ſon fils naturel, pour complimenter ce Prince ſur ſes grandes victoires, & le prier, qu'avant de ſoumettre le reſte de la République, il voulût premiérement s'emparer des Iſles de la Zélande, en faveur de la Couronne d'Angleterre. C'étoit le prix qu'elle exigeoit de ſes opérations militaires par mer contre la Hollande, dans le même tems que les armes victorieuſes de la France la preſſoient de tous côtés ſur terre.

Louis XIV avoit trop écouté la voix de la vengeance ; mais, ſa gloire une fois ſatisfaite, il n'eſt pas douteux qu'il n'eût laiſſé attendrir ſa victoire aux pleurs d'un peuple malheureux. L'alliance que la Hollande avoit formée avec la Suéde & l'Angleterre contre les intérêts de la France, n'étoit

qu'une injure passagére : mais son commerce, que chaque jour rendoit encore plus florissant, étoit une injure éternelle pour le peuple Anglois. Voilà pourquoi l'on peut assûrer que l'Angleterre, tant qu'elle fera du Commerce son idole, sera toujours conjurée pour avancer la perte de la Hollande. L'ambition qui naît du désir d'étendre sa domination, est toujours moins funeste aux Nations, que celle qui naît du désir d'étendre son Commerce.

Alexandre n'a pas toujours brillé d'une triste splendeur. Les Royaumes que sa valeur conquéroit, son amour pour la gloire les rendoit à ceux que ce même amour de la gloire en avoit dépouillés. Mais dans quels tems une Nation possédée de l'ambition d'aggrandir son Commerce, l'a-t-elle resserré, pour en favoriser d'autres qu'elle ?

Je me rappelle d'avoir entendu dire que, durant la Guerre qui s'alluma sous le régne de Charles II entre les deux Puissances maritimes, un Seigneur Anglois avoit osé dire publi-

quement à la Haye en pleine compagnie, qu'avant qu'il fût deux ans on ne verroit plus aucun Vaiſſeau ſortir des Ports de la Hollande ; que la ruine de la Navigation des Provinces-Unies étoit le vrai & unique but que ſe propoſoit la Nation Angloiſe. Effectivement, elle s'eſt toujours conduite à l'égard des Hollandois d'une maniére à ne laiſſer aucun doute ſur ce ſyſtême politique, qu'on lui attribue. On a vu ſa flotte, attaquant à Bergue en Norwége les Vaiſſeaux Hollandois qui revenoient des Indes Orientales, violer d'une maniere inouie l'hoſpitalité des Ports du Nord. Le ſuccès ne répondit point à ſon attente ; car les aggreſſeurs ayant été repouſſés avec beaucoup de bravoure, furent obligés de ſe retirer de la Baye en grand déſordre & aſſez maltraités ; & ils n'emporterent de leur injuſte entrepriſe que la honte & les remords d'un attentat ſi inexcuſable.

Dans le tems que les armes victorieuſes de Louis XIV faiſoient pancher la République vers ſa ruine, l'Angleterre en accéléroit la chûte

par ſes déſirs ainſi que par ſes armes. *Il faut détruire cette Carthage trop enviée ; il faut l'abîmer ſous ſes flots.* C'eſt ainſi que le Lord Chancelier d'Angleterre ne fit pas difficulté de s'exprimer publiquement dans la Harangue qu'il prononça aux deux Chambres du Parlement. Pour détacher la Nation Angloiſe des François, & lui donner pour les Hollandois des ſentimens plus pacifiques, il ne fallut pas moins que la réſolution priſe par l'Eſpagne de lui déclarer la Guerre conjointement avec l'Empereur, & de lui défendre tout commerce dans ſes Ports, ſi elle ne rentroit auſſi-tôt en paix avec la Hollande. La jalouſie du Commerce avoit donné pour ennemis à la Hollande les Anglois ; la crainte de ſa diminution les lui réconcilia. Cette Nation fiére & ambitieuſe n'accepta pourtant la médiation de l'Eſpagne, qu'en ſtipulant avec les Hollandois qu'ils lui payeroient la ſomme de deux millions de florins pour les frais d'une Guerre qu'elle leur avoit elle-même ſi injuſtement déclarée. Mais les Hollandois étoient alors trop foibles pour récla-

mer les droits de l'équité naturelle. La Guerre continuant toujours entre la France & la République, donna un essor libre au Commerce des Anglois. Leurs Vaisseaux parcouroient sans crainte toutes les mers, & rapportoient dans leurs Ports les richesses de l'Univers. Cependant le Commerce de la Hollande souffroit beaucoup d'une Guerre, dans laquelle l'Empereur, l'Empire & l'Espagne étoient entrés pour ses intérêts. Il est vrai que la Guerre venant à se tourner principalement du côté des Alliés, la Hollande respira un peu. Cette République fut assez heureuse ou assez adroite, pour ne paroître plus qu'Auxiliaire, dans une Guerre entreprise pour sa ruine. L'Empire & l'Espagne, d'abord Auxiliaires, devinrent les principales parties, & reçurent les grands coups. Mais le Commerce, source unique de la richesse & de la puissance de la Hollande, étoit extrêmement gêné. Les armes effarouchent le Commerce ainsi que les Muses. Enfin le tems marqué pour la paix arriva; & Louis XIV dans les conditions qu'il imposa com-

me vainqueur, favorisa le Commerce des Hollandois, leur rendit Mastricht, & remit aux Espagnols quelques villes qui devoient servir de barriére aux Provinces-Unies. Par cette paix, le Commerce de la Hollande alloit reprendre son ancienne splendeur. C'en fut assez pour réveiller la jalousie des Anglois, & les porter à traverser par toutes sortes de moyens une paix, de laquelle dépendoit la prospérité de la République. Mais celle-ci sourde à tout autre sentiment qu'à celui de ses pertes, ne voulut plus d'une Guerre si funeste à son Commerce, & dont tout l'avantage auroit été pour l'Angleterre sa rivale.

L'Angleterre toujours ennemie & toujours jalouse de la France, s'étoit déterminée avec plus d'animosité que d'examen, à prohiber le commerce de cette Nation. Mais trouvant, après une plus mûre délibération, que ce commerce lui étoit avantageux, elle ne fut pas fâchée de renouer avec la France, qui de son côté r'ouvrit avec plaisir un commerce où elle comptoit gagner. La France, dont les vûes alors n'égaloient

n'égaloient pas ſon activité par rapport au Commerce, ne tarda point à s'appercevoir de ſon infériorité : en 1687, elle fut obligée de doubler les droits d'entrée ſur les draps larges & ſur les ſerges. Les ſuites de la révolution ſurvenue en Angleterre en 1688, interrompirent de nouveau le Commerce. La paix de Riswick en 1694 ne diminua rien de ces vengeances réciproques. La Hollande traita ſéparément, & obtint des conditions favorables pour ſon Commerce. » En effet, » dit le Traducteur du *The Britsh* » *Merchant* dans ſon diſcours préli- » minaire, le tarif de 1699 livroit à » cette République toutes les bran- » ches de notre navigation & de notre » induſtrie : les droits ſur les étoffes » de laine y étoient réduits à près de » moitié, & celles de l'Angleterre de- » voient néceſſairement nous paſſer » ſous le nom des Hollandois «.

C'étoit avec un chagrin bien ſenſible que l'Angleterre voyoit la Hollande proſpérer par un Commerce, dont elle auroit pû partager les profits avec ſa rivale, ſi ſa haine contre la France

ne l'avoit aveuglée ſur ſes propres intérêts. Elle travailla à détourner de la Hollande ces canaux féconds d'un Commerce ſi lucratif pour ſon Alliée, en l'engageant contre ſon propre intérêt dans la malheureuſe guerre de 1702, dont elle n'a remporté d'autre avantage que celui d'épuiſer ſes finances & d'accroître le Commerce de l'Angleterre, aux dépens du ſien propre.

Le Roi, pour punir l'ingratitude de la République, prohiba toutes les manufactures de l'Angleterre, ſoit qu'elles vinſſent en droiture, ſoit par entrepôt dans d'autres Etats; & il fixa ſur quelques-unes de ſes denrées les droits proportionnés au beſoin qu'on en avoit. Cette prohibition cauſa une perte réelle tant aux Anglois qu'aux Hollandois; mais les Anglois y furent peu ſenſibles, parce qu'elle retomboit en partie ſur les Hollandois, & que d'ailleurs ils méditoient dès-lors de ſe dédommager, aux dépens des Hollandois, d'un Commerce, dont ils avoient tari eux-mêmes la ſource; parce qu'il ne couloit pas en-

tiérement pour leur propre avantage. Voici comme ils s'y prirent.

Louis XIV, indigné depuis longtems de ce que l'Angleterre, conformément au fameux Bill du Parlement projetté du tems de Cromwel, avoit interdit jusqu'à présent à ses Sujets, aussi bien qu'à ceux de la République & à toutes les autres Nations commerçantes, d'y porter avec leurs vaisseaux des marchandises étrangéres qui n'étoient point du crû de leurs pays respectifs, avoit, suivant la Loi du Talion, fait publier dans son Royaume le 6 Septembre de l'année 1701, une semblable défense contre les Anglois : Représaille si juste & si bien fondée en équité, qu'il seroit à souhaiter que tous les Royaumes & Etats en fissent autant par rapport à la Grande-Bretagne. Comme cette défense, quoique fondée sur le Droit Naturel, avoit porté au Commerce des Anglois en France un coup aussi funeste que celui que cette Nation intéressée avoit fait tomber autrefois sur le trafic des Hollandois en Angleterre, ils ne manquèrent point de la mettre particulié-

rement au nombre des motifs essentiels, qui portoient la Grande-Bretagne à déclarer la guerre de 1702. On est tout surpris de voir que l'Angleterre ait déclaré la guerre à la France, pour avoir fait dans ses Etats une loi toute semblable à celle que les Anglois avoient autorisée dans leur Parlement, & qu'ils regardoient, suivant les maximes de leur Etat, comme très-juste & très-raisonnable, & nullement capable de donner le moindre sujet de rupture aux Nations pour qui elle étoit si rigoureuse. Je laisse, Mr, à votre impartialité à qualifier cet étrange principe du droit des Gens de la Grande-Bretagne, qui défend aux autres Nations ce qu'elle se permet à elle-même.

Tout commerce ayant donc cessé entre la France & la Grande-Bretagne, celle-ci, au mépris des Traités qui rendoient le commerce de Portugal très-avantageux à la Hollande, traita séparément avec le Portugal, pour en déterminer tout le Commerce en sa faveur. Ce fut dans cette vûe que Mr Methuen, son Ambassadeur

Extraordinaire auprès du Roi de Portugal, conclut le 27 Décembre 1703 un Traité mutuel avec ce Prince, dans lequel il fut ſtipulé, qu'il ſeroit permis aux Anglois d'apporter en Portugal toutes ſortes de draps & autres manufactures de laines Angloiſes, ſur le même pied que cela ſe pratiquoit avant qu'on en eût généralement défendu l'entrée, pour favoriſer les fabriques nouvellement établies dans ledit Royaume; & que cette permiſſion ſubſiſteroit pour jamais, & auſſi long-tems que les vins de Portugal payeroient dans la Grande-Bretagne un tiers moins de droits d'entrée que ceux de France. Cette ruine du Commerce Hollandois, ſignée par le Miniſtre Anglois, lui valut une ſtatue de la part de toutes les Villes commerçantes de la Nation, qui ne crurent jamais aſſez payer l'accompliſſement d'un Traité qui leur étoit ſi avantageux. Depuis cette époque fatale, le Commerce Hollandois n'a pu ſe soutenir en Portugal; & dans ſa chûte il a entraîné preſque toutes les manufactures du Pays, aujourd'hui ſi lan-

guiſſantes, qu'il eſt preſque impoſſible de les ranimer.

Ce n'étoit pas là le dernier coup que l'Angleterre devoit porter au commerce de la Hollande. Il fut arrété dans le Parlement, qu'on feroit des inſtances réitérées auprès de la Reine Anne, pour qu'elle diſposât les Provinces-Unies à ceſſer tout commerce avec la France. Leurs Hautes-Puiſſances ne virent pas d'abord le piége qu'on leur tendoit. Les Miniſtres Anglois leur faiſoient enviſager la ceſſation de tout commerce avec la France, comme un moyen très-propre à affoiblir & mettre à la raiſon cette redoutable Couronne. Mais l'événement prouva que dans cette négociation le motif des Anglois avoit été de ruiner ce qui reſtoit du commerce de la Hollande, & de ſatisfaire en même tems leur averſion naturelle contre la France. En déférant trop aux ſentimens de la Reine Anne & aux ſollicitations du Parlement, la Hollande s'enchaîna elle-même au char de l'Angleterre, & devint l'inſtrument de la grandeur de ſa plus

cruelle ennemie. Ne pouvant plus tirer des vins de la France, elle ſe vit réduite à ſe pourvoir de ceux de Portugal par le canal des Anglois, au grand avantage du commerce de ces derniers. La République auroit bien dû ſe dire dans le tems de cette négociation inſidieuſe, où on lui perſuada de ceſſer tout commerce avec la France : *Timeo Danaos & dona ferentes.*

Leurs Hautes Puiſſances, ayant ouvert les yeux ſur le piége où elles avoient été priſes, refuſerent de conſentir au renouvellement de cette interdiction en 1704, malgré les vives inſtances que le Parlement d'Angleterre leur fit renouveller à cet égard. Elles firent parvenir à la Reine les preſſans motifs qui les empêchoient de prolonger la défenſe en queſtion par rapport à ces Provinces. Quelques ſolides que fuſſent les raiſons de la République, puiſqu'elles avoient pour but d'empêcher la ruine totale de ſon Commerce, les Anglois néanmoins ne les trouverent pas d'un aſſez grand poids, pour ſe faire un crime de prendre & de confiſquer grand nombre de vaiſ-

ſeaux, dont les paſſeports faiſoient aſſez connoître qu'ils appartenoient aux habitans de cet Etat, un de leurs plus conſidérables & plus fidéles Aliés. Ce juſte refus, que firent alors leurs Hautes-Puiſſances, leur fut même imputé dans la ſuite comme un grand crime, parce qu'elles avoient éludé par là les véritables vûes du Parlement, & qu'elles n'avoient pas eu la complaiſance, pour faire plaiſir aux Anglois, d'appauvrir la République. On vit dans cette occaſion les plaintes partir de l'endroit même où elles auroient dû être portées. C'étoient les Anglois qui avoient tort, & qui ſe plaignoient des Hollandois qu'ils avoient offenſés.

On voudroit, Mr, que l'Angleterre ſe jugeât elle-meme, comme elle juge les autres Nations. Si l'Angleterre, par ſon Traité d'alliance avec la Hollande, avoit acquis le droit de défendre à celle-ci ſon Commerce avec la France leur ennemie commune; pourquoi, ſous le regne d'Eliſabeth, ne put-elle digérer que les Provinces-Unies euſſent fait arrêter des vaiſſeaux

Anglois, qui alloient dans les ports d'Efpagne, pendant le plus grand feu de la guerre entre l'Efpagne & les Provinces-Unies? Auroit-elle donc eu le pouvoir de lier la Hollande par rapport à une loi, dont elle fait ufage contre les autres Nations? Les Anglois ont toujours eu l'injuftice de refufer aux autres Nations, de traiter avec eux fur le même pied qu'ils veulent traiter avec elles. Ils veulent que leur Commerce foit ouvert avec les ennemis de leurs Alliés, & ils ne peuvent fouffrir que leurs Alliés trafiquent avec les ennemis de la Nation Angloife. Lorfqu'ils furent devenus ennemis de l'Efpagne, ne voulurent-ils pas empêcher les villes d'Allemagne d'y envoyer des vaiffeaux; eux qui n'agueres avoient trouvé mauvais que les Hollandois leurs alliés leur défendiffent tout commerce avec ces mêmes Efpagnols? Les Allemans ne furent pas les feuls qui s'oppoferent à l'interdiction que l'Angleterre faifoit de tout commerce avec fes ennemis. Les Polonois fe plaignirent auffi par un Ambaffadeur envoyé exprès, que l'Angleterre violoit le

Droit des Gens, en voulant leur ôter la liberté du Commerce, sous prétexte de la guerre qu'elle avoit avec l'Espagne. Les Anglois ayant voulu, sous prétexte de leurs guerres, empêcher le Commerce des Danois, cela fit naître entre ces deux Peuples une guerre qui ne finit pas heureusement pour les Anglois; car les Danois leur imposerent un tribut, appellé le *Denier Danois*, dont le nom subsista, après même que la raison du tribut eût été changée. La France sur-tout, qui a toujours permis aux Peuples qui sont en paix de commercer même avec les ennemis du Royaume, n'a jamais permis à l'Angleterre de restreindre son Commerce avec les ennemis de la Nation Angloise. Ainsi, lorsqu'après la paix de Vervins la Reine Elisabeth continuant la guerre avec l'Espagne pria le Roi de France de permettre qu'elle fit visiter les vaisseaux François qui alloient en Espagne, ce Prince la refusa, par la raison que ce seroit une occasion de favoriser le pillage & de troubler le commerce. Pourquoi la France ne jouiroit-elle point

de la liberté qu'elle accorde aux autres Nations ? La guerre n'eſt-elle pas toujours aſſez féconde en malheurs ; & n'eſt-ce pas aſſez qu'elle coupe les canaux du Commerce qui ſe fait entre les Nations belligérantes, ſans que les Nations neutres ou alliées des deux côtés ſouffrent de cette interruption ? La France moins vive que l'Angleterre ſur ſes intérêts, & par-là plus généreuſe, plus noble dans ſes ſentimens, permet preſque l'entrée de ſes ports à ceux-mêmes avec qui elle eſt en guerre, voulant d'un côté réparer les maux qu'elle fait de l'autre.

Voilà donc, Monſieur, à quoi ont abbouti tant de manœuvres ſourdes & obſcures que le tems a miſes au grand jour, tant d'alliances violées, tant de guerres injuſtement entrepriſes de la part de l'Angleterre. Cette Nation a toujours eu en vûe de fortifier ſon Commerce des débris de celui des autres Nations, & principalement de la Hollande. Mais ce n'eſt pas-là que s'arrête le cours des injuſtices dont la République a droit de ſe plaindre. Suivez-moi, je vous prie, & ſoutenez

une attention, que fatiguera sans doute le récit d'injustices encore plus criantes que celles dont je vous ai jusqu'ici entretenu.

Les Algériens, ces Pirates & Ecumeurs de mer, dont toute la Chrétienté devroit purger la Méditerranée & l'Océan qu'ils infestent par leurs brigandages, ont toujours trouvé grace aux yeux des Anglois, toutes les fois qu'ils ont pû nuire au Commerce des Hollandois. Tandis que la Grande-Bretagne s'est jouée de la foi des Traités conclus entr'elle & la Hollande, elle s'est montrée dans toutes les occasions plus que religieuse observatrice de ceux qu'elle a signés avec Alger. J'en sais bien la raison; c'est qu'il importe extrêmement aux Anglois que les Algériens troublent le Commerce des autres Puissances Chrétiennes, tandis que ces Corsaires respectent le leur.

Je vais sans doute étonner votre religion! Pendant que la Guerre étoit allumée entre les deux Puissances maritimes, les Anglois firent non-seulement la paix, mais même un Traité d'Alliance avec les Algériens, quoi-

qu'ennemis mortels du Nom Chrétien ; en vertu duquel il fut permis à ces Corſaires de ſe réfugier avec leurs propres Vaiſſeaux, & ceux qu'ils auroient enlevés, dans les Ports d'Irlande, où ils trouveroient un azile aſſuré, ſoit pour radouber leurs Vaiſſeaux, ſoit pour prendre toute ſorte de proviſions, afin de continuer leurs rapines. Les Anglois, en vertu du Traité d'alliance fait avec les Algériens, eurent bientôt la ſatisfaction de voir fondre ſur les Hollandois tout le mal que ces infidéles ſont capables de leur faire, lorſqu'on leur lâche la bride, & qu'au mépris du Nom Chrétien, ils ſont aidés par des Chrétiens mêmes pour faire la Guerre à des Chrétiens ennemis. Deux Vaiſſeaux, l'un Anglois & l'autre Turc, ayant rencontré près du Cap S. Vincent un Avanturier Zélandois, l'attaquèrent conjointement avec tant de fureur, que le plus grand nombre de l'équipage fut tué. Les Anglois, après s'être emparés de ce Vaiſſeau, livrèrent aux Turcs tous leurs confreres Proteſtans. Comme les loix de l'Europe proſcrivent l'eſcla-

vage parmi les Chrétiens, les Anglois ſe contentèrent du Navire enlevé & de ſa Cargaiſon pour la part qui leur revenoit de cette proye. Cependant ils conſentirent que le Nom Chrétien fût profané par des Mahometans, en leur abandonnant des Chrétiens, ſur qui ils puſſent venger le mépris de leur Secte. Par le droit rigoureux de la Guerre, les Anglois pouvoient ſans doute pouſſer l'inhumanité juſques-là : mais la Religion éplorée ne vit qu'avec indignation que ſon propre intérêt chez les Anglois cédoit à celui de leur Commerce. Ceci n'eſt qu'un trait d'impiété; écoutez maintenant les injuſtices occaſionnées par les Algériens & commiſes par les Anglois.

Par l'article 21 du Traité de Breda, il fut expreſſément ſtipulé, qu'il ne ſeroit permis à aucun Armateur étranger de vendre ou de troquer dans les Ports de l'un des Contractans les priſes qu'il auroit faites ſur l'autre, ni de s'y radouber ou rétablir du dommage qu'il auroit ſouffert. Contre la teneur expreſſe dudit Traité, les Corſaires d'Alger, dont le Dey avoit

rompu la paix avec l'Etat, dans l'ef-pérance de faire du butin, mouillèrent dans l'Iſle de Wight & autres Ports du Royaume d'Angleterre. Cette liber-té, qui leur fut accordée par les An-glois, parce qu'ils étoient Turcs, & qui leur eût certainement été refuſée s'ils avoient été Chrétiens, leur faci-lita le moyen de croiſer tantôt avec trois Vaiſſeaux devant le Texel, tan-tôt avec trois autres aux environs des bancs de la Flandre, & parconſé-quent de roder continuellement le long des Côtes de la République. Ce voiſinage des Algériens, que les An-glois n'auroient pas dû favoriſer, coû-ta aux Hollandois la perte de pluſieurs de leurs Vaiſſeaux: ſur quoi la Répu-blique ayant porté ſes plaintes au Gouvernement Anglois par ſon Am-baſſadeur, il ne crut pas devoir ſe brouiller avec les Algériens, pour rendre juſtice aux Hollandois.

Les Algériens euſſent-ils été Chré-tiens; les Anglois, quoique leurs al-liés, n'auroient point violé leur Traité avec eux, en leur refuſant un azile, d'où ils pouvoient, avec autant d'in-

justice que d'impunité, insulter aux Navires Hollandois. Tandis que, par le droit des Gens, ils pouvoient protéger les Hollandois leurs alliés, contre les Algériens leurs alliés, qui faisoient une Guerre injuste, ils ne se montroient pas seulement neutres. Les Chrétiens étoient toujours sacrifiés aux Turcs. En voulez-vous une preuve ?

En 1704, leurs Hautes-Puissances envoyerent le Lieutenant-Amiral Kallenbourg, pour donner la chasse aux Corsaires d'Alger, qui, après avoir perfidement rompu la paix avec la République, avoient enlevé plusieurs vaisseaux Hollandois, & flétri des fers de l'esclavage tous les Matelots qu'ils y avoient trouvés. Il réunit sa Flotte à celle de l'Amiral Rooke, qui croisoit dans la Méditerranée. Le Vice-Amiral Wassenaer eut le bonheur, après un combat fort opiniâtre, de s'emparer d'un vaisseau Algérien, qu'il conduisit à la Flotte combinée, que le susdit Amiral Rooke commandoit en Chef. Celui-ci, sans aucun égard pour la neutralité, qu'il devoit aumoins observer entre des Alliés en-

nemis les uns des autres, rendit non-ſeulement la liberté au Corſaire qui avoit été pris; mais même pour prévenir que quelqu'un des vaiſſeaux Hollandois ne l'attaquât une ſeconde fois pendant ſon retour, il le fit eſcorter par un vaiſſeau de guerre Anglois, juſqu'à ce qu'il fût hors de la portée de la Flotte des Etats. C'eſt ainſi que, pour récompenſer la Flotte Hollandoiſe, dont les forces navales n'avoient pas peu contribué à la priſe de Gibraltar, l'Angleterre ne lui permit pas de pourſuivre les perfides Algériens, & d'aſſurer le Commerce troublé de ſes Marchands.

Ma plume, Mr, eſt enfin laſſe de tracer cette longue ſuite d'injuſtices & de préférences indignes, que les Anglois ont toujours données aux Algériens ſur les Hollandois. Peut-être trouveriez-vous que je paſſe les bornes de la Vérité, ſi je vous diſois que les Hollandois ſont redevables aux Anglois de ces diverſes infractions de Traités, dont les Algériens ſe ſont rendus coupables envers les Hollandois. Si cela n'eſt pas, du moins les

Anglois ont-ils mérité qu'on les en ſoupçonnât.

Souffrez, Mr, qu'avant de finir cette Lettre, qui n'eſt déja que trop longue, j'arrête encore un moment vos yeux ſur le tableau frappant des injuſtices dont les Anglois ſe ſont rendus coupables dans la dernière guerre envers les Hollandois. Le titre d'Allié n'y fut guere reſpecté. Quelle multitude immenſe de vaiſſeaux ne furent pas conduits dans les différens Ports d'Angleterre! Une liſte complette de tous ces vaiſſeaux vous effrayeroit, Mr, & vous ne pourriez-vous empêcher de dire, quels plus grands maux les Anglois euſſent-ils faits aux Hollandois, s'ils euſſent été leurs ennemis? Le ſouvenir en eſt encore tout ſanglant dans l'eſprit des Négocians & des Aſſureurs d'Amſterdam. Les faſtes de la Nation les porteront juſqu'à la poſtérité la plus reculée. Combien de banqueroutes occaſionnées, de ménages ruinés par ces pirateries des Anglois plus qu'Algériennes. Les vaiſſeaux Hollandois craignoient beaucoup moins la rencontre des Arma-

teurs François que celle des Armateurs Anglois. Du moins quelques traces d'humanité faiſoient pardonner aux premiers les maux néceſſaires que la guerre fait commettre, & que le tems force de diſſimuler. Si, ſur la demande des Etats-Généraux, quelques vaiſſeaux de la Nation ont été rendus, ce n'eſt qu'après bien des années conſumées dans des Procès portés aux différentes Amirautés, pendant leſquelles les vaiſſeaux ſe pouriſſoient dans les Ports, & leurs Cargaiſons s'endommagoient extrêmement. Outre cette perte déja conſidérable par elle-même, les propriétaires étoient encore condamnés à ſupporter les frais de la Juſtice, & à payer les Anglois qui avoient conduit & gardé pendant tout le tems les vaiſſeaux. Il eût beaucoup mieux valu pour les intéreſſés qu'on ne leur eût point rendu juſtice, puiſque cette juſtice leur impoſoit des frais, dont ils n'étoient point dédommagés par la reddition de leurs vaiſſeaux qui n'étoient bons qu'à brûler, & de leurs cargaiſons très-endommagées. En prenant les vaiſſeaux

Hollandois, ſous le prétexte ſpécieux qu'ils étoient chargés de Marchandiſes ennemies, les Anglois donnoient atteinte au huitiéme article du Traité de Commerce conclu à Londres en 1674, entre la Grande-Bretagne & la République de Hollande. Voici ce que porte ledit article : *Tout ce qui ſera trouvé être chargé dans les vaiſſeaux appartenans aux ſujets des Seigneurs Etats, ſera libre & inarrêtable ; quand même toute la cargaiſon, ou une partie d'icelle, appartiendroit en pleine propriété aux ennemis de Sa Majeſté, excepté les marchandiſes de contrebande.* Je ſuprime, Mr, des réflexions, où ma juſte indignation mettroit quelque choſe de trop vif, contre une Nation ſi reſpectable par tant d'endroits, & à qui l'on n'a preſque *rien à reprocher que ſes injuſtices envers les autres Nations, pour étendre ſon Commerce.*

Après tant de monumens de perfidies, de violations de Traités, de guerres injuſtement entrepriſes, qui dépoſeront à l'avenir contre les Anglois, vous ſerez ſans-doute ſurpris,

Mr, que les Hollandois ayent formé avec eux des engagemens ſi forts & ſi étroits, qu'il ſemble aujourd'hui qu'il ne ſoit plus en leur pouvoir de les rompre. Il ne m'appartient pas de lever d'une main téméraire le voile qui couvre les reſſorts myſtérieux qui font mouvoir les Etats. Mais je dirai d'après l'illuſtre Monteſquieu, que les fautes que font les Hommes d'Etat ne ſont pas toujours libres; que ſouvent ce ſont des ſuites néceſſaires de la ſituation où l'on eſt; & que les inconvéniens ont fait naître les inconvéniens. En effet la ſageſſe humaine, toujours courte par quelque endroit, ſouvent ſe précipite, ſe confond par elle-même, s'enveloppe & s'embarraſſe dans ſes propres ſubtilités, & ſes précautions lui ſont un piége. On ne ſauroit citer aucune Nation (je n'excepte pas même celles qui ſont renommées par leur ſageſſe & leur politique) à qui l'on ne puiſſe reprocher d'avoir fait de fauſſes démarches, que la prudence même ſembloit avoir dirigées; mais que l'événement a fait connoître pour ce qu'elles

étoient. C'eſt ainſi que Dieu régne ſur tous les Peuples. Il veut leur faire ſentir qu'ils ſont aſſujettis à une force majeure ; qu'ils font plus ou moins qu'ils ne penſent ; que leurs deſſeins ſont ſuivis d'effets imprévus ; que comme ils ne ſont point maîtres des diſpoſitions que les ſiécles paſſés ont miſes dans les affaires, ils ne peuvent auſſi prévoir le cours que prendra l'avenir, loin qu'ils le puiſſent forcer.

La Hollande ne s'eſt jettée entre les bras de l'Angleterre, que pour ſauver ſa Religion, & éviter l'oppreſſion tyrannique dont elle ſe croyoit menacée par la France. Qu'eſt-il arrivé ? Dans l'Angleterre Proteſtante elle a trouvé, comme il paroît par les faits que j'ai rapportés ci-deſſus, la plus cruelle ennemie de ſa Religion, & ſur-tout de ſon Commerce. Oui, Mr; ç'en eſt fait de la République, j'oſe dire même de toute l'Europe, ſi la France ſe trouve aujourd'hui impuiſſante à réprimer cette cupidité ſans bornes de l'Angleterre. Si cette fiere Nation, aſerviſſant la mer par ſes Flottes impérieuſes, détruit le Commerce de la France,

usurpe sur elle le Canada & ses autres possessions en Amérique ; accrue du Commerce & des possessions de la France, croyez-vous, Mr, qu'elle se modérera elle-même ; qu'elle mettra un frein à son ambition ? L'ambition réconnoît-elle donc d'autres bornes que celles que lui prescrit une force étrangere ! Et si la force de la France, dont l'ame est le Commerce, succombe sous les efforts de l'Angleterre, quelle autre force l'Europe pourra-t-elle lui opposer ? Ce n'est pas précisément la France que l'Angleterre hait dans la France ; c'est son Commerce qui fait l'objet de l'envie de sa rivale. Elle le hait dans les autres Nations a mesure de l'étendue qu'il a : d'où l'on peut inférer que toutes les Nations qui le cultivent, deviendront tour-à-tour ses ennemies. Comme la France lui pése plus qu'aucune autre Nation, elle profite cependant de l'aveuglement qui fascine encore les yeux de ses Alliés, pour détruire, s'il se peut, la Marine de France, & avec elle un des principaux ressorts de son Gouvernement. Délivrée une fois de la France, elle

tourneroit bientôt ses forces maritimes contre les autres Nations. Consternées & abattues par la terreur, stupides & comme dans le silence, elles n'oseroient jetter alors des regards fixes sur le Peuple Anglois ; & perdant le courage, elles iroient au devant des fers qu'il leur présenteroit, & attendroient de sa patience & de ses bassesses quelque délai aux miséres dont elles se verroient menacées. Il est à croire que la France conjurera l'orage, & qu'elle fera rentrer l'Angleterre dans cet état d'abaissement où il est nécessaire qu'elle soit réduite pour ne plus troubler l'Europe.

Le croiriez-vous, Mr ? La haine des ennemis de la France commence à s'affoiblir & à reculer devant les injustices Angloises. Si l'on excepte le petit peuple, qui n'entre presque pour rien dans le Commerce de la République, les Négocians indignés des pertes qu'ils ont essuyées dans la dernière guerre, & que vraisemblablement ils essuyeront encore dans la présente, ne souhaitent rien tant que l'abaissement de l'Angleterre. Si j'en

crois

crois les Nouvelles publiques, l'Angleterre a déja violé le respect qu'elle doit aux Pavillons Hollandois & Suédois. Sous prétexte de détruire le Commerce de la France, elle travaille toujours à détruire celui des autres Nations, soit neutres, soit alliées. Elles ont beau lui représenter que rien n'est plus conforme à l'équité naturelle, que de continuer avec la France son ennemie un Commerce très-lucratif pour elles, pourvu qu'elles n'exportent point dans ses ports des provisions de guerre & tout ce qui tend directement à la perpétuer. L'Angleterre s'est formé d'autres principes; auxquels elle veut les plier. Elle veut que, ministres de sa haine, instrumens serviles de sa grandeur, elles oublient leurs propres intérêts pour ne s'occuper que, des siens; & pour récompensedes services qu'elle exige d'elles, elle versera à pleines mains le mépris sur leurs bonnes qualités, & les opprimera sous un joug de fer. Quel malheur pour l'Europe qu'il y ait une Angleterre; s'il faut que, pour remplir sa haute destinée, l'Angleterre lui donne la loi!

Inutilement la France travaille à étouffer tous les germes de discorde : l'Angleterre a résolu la guerre, & sa fureur veut de ses étincelles embraser toute l'Europe. Pour droit elle n'allégue, & ne peut alléguer que la supériorité de ses forces navales. Par une politique digne de Hobbes & de Machiavel, elle s'imagine qu'il lui est permis de prévenir l'accroissement des forces maritimes de la France. C'est dans un avenir très-éloigné qu'elle va chercher à cette Puissance des crimes imaginaires, pour avoir droit de lui déclarer la guerre & de lui faire tout le mal possible. Elle compte si peu sur les raisons exposées dans les Mémoires de ses Commissaires, qu'on lui entend dire tous les jours, que la France trouvera en elle un ennemi plus craint, plus conjuré contr'elle, que les Annibal, les Mithridate le furent autrefois contre Rome, tandis qu'elle s'occupera du soin de former une Marine.

Il n'est pas douteux, Mr, que toutes ces raisons & autres, dont les bornes d'une lettre ne m'ont pas permis de faire mention, n'ayent été présentes à

l'esprit de leurs Hautes-Puissances ; qu'elles n'en ayent fait souvent la matière de leurs délibérations publiques ; qu'elles n'ayent compris parfaitement que leur alliance avec l'Angleterre est d'autant plus onéreuse pour la République, qu'elle l'engage dans des guerres ruineuses qui troublent son Commerce, & dont elle ne tire d'autre utilité que celle d'aggrandir de plus en plus sa rivale ; que cette barriere qu'elle a voulu mettre entr'elle & la France, lui devient extrêmement dispendieuse. Pourquoi donc, m'allez-vous dire, ne rompt-elle pas avec l'Angleterre une alliance qui lui est si préjudiciable ? Le dénouement de cette question se trouve dans la crainte extrême que lui inspire la France, de faire la conquête de ses Etats & de bouleverser sa Religion. C'est, je l'avoue, offrir à la Religion un grand sacrifice, que de le faire aux dépens de son propre Commerce. D'ailleurs, sans insister sur le désavantage, qui reviendroit à la France des conquêtes par lesquelles elle subjugueroit la Hollande, & en feroit une de ses Provinces, puisqu'assurément la Hollan-

de ſans les Indes Orientales ne ſeroit bonne qu'à noyer. Je vais hazarder ici une réflexion, que j'ai empruntée de *l'Eſprit des Loix*, & qui, plus je la médite, prend dans mon eſprit un air de vérité. Il eſt à croire que ſe joignant à la modération naturelle du Prince, qui a toujours préféré le titre de *Pacificateur* à celui de *Triomphateur*, & qui certainement n'eût jamais combattu, ſi l'on n'eût pas irrité la victoire dans ſes bras, elle n'aura pas peu contribué, trente ans après, à cette paix qu'il a donnée à ſes ennemis, & dans laquelle on a vu un Roi victorieux rendre toutes ſes conquêtes pour tenir ſa parole, rétablir tous ſes Alliés, & devenir l'Arbitre de l'Europe par ſon déſintéreſſement plus encore que par ſes victoires. La voici tirée du Chapitre VI *de l'Eſprit des Loix Livre IX.* où l'on traite de la force défenſive des Etats en général. » Pour qu'un Etat » ſoit dans ſa force, il faut que ſa » grandeur ſoit telle, qu'il y ait un » rapport de la vîteſſe avec laquelle » on peut exécuter contre lui quelque » entrepriſe, & la promptitude qu'il

» peut employer pour la rendre vaine.
» Comme celui qui attaque peut d'a-
» bord paroître partout, il faut que
» celui qui défend puiſſe ſe montrer
» partout auſſi, & parconſéquent que
» l'étendue de l'Etat ſoit médiocre,
» afin qu'elle ſoit proportionnée au
» dégré de vîteſſe que la Nature a
» donné aux Hommes pour ſe tranſ-
» porter d'un lieu à un autre..... La
» vraie puiſſance d'un Prince ne con-
» ſiſte pas tant dans la facilité qu'il a
» à conquérir, que dans la difficulté
» qu'il y a à l'attaquer; &, ſi j'oſe
» parler ainſi, dans l'immutabilité de
» ſa condition. Mais l'aggrandiſſement
» des Etats leur fait montrer de nou-
» veaux côtés par où on peut les pren-
» dre. Ainſi, comme les Monarques
» doivent avoir de la ſageſſe pour au-
» gmenter leur puiſſance, ils ne doi-
» vent pas avoir moins de prudence
» afin de la borner. En faiſant ceſſer
» les inconvéniens de la petiteſſe, il
» faut qu'ils ayent toujours l'œil ſur
» les inconvéniens de la grandeur «.

Réfléchiſſez à votre tour, Mr, ſur ce paſſage; & vous trouverez peut être

que les raiſons politiques qu'il renferme, ſont pour la Hollande une barriere beaucoup plus puiſſante contre la France, que celle que la République a obtenue par le Traité d'Utrecht. La Flandre ouverte de toutes parts pourroit-elle arrêter un Vainqueur en furie ? J'ai bien d'autres queſtions à examiner avec vous, comme la Souveraineté des Mers, cette ſource de tant d'injuſtices commiſes de la part des Anglois ; cette loi gênante que l'Angleterre impoſe à tous les Peuples de l'Europe, de ne point faire de commerce avec la France ; ces incurſions inouïes, dans le ſein de la paix, ſur tous les Vaiſſeaux François. Si la matière par ſon abondance ne me force point à en faire un Livre, je la traiterai dans d'autres lettres. Vous ne tarderez pas d'être inſtruit du parti que j'aurai pris.

FIN.

